

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 17 (1911)

**Artikel:** Correspondance numismatique et archéologique de F.-S. de Bally de Montcarra (1691-1767)

**Autor:** Demole, Eug.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172624>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CORRESPONDANCE

## NUMISMATIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

**F.-S. DE BALLY DE MONTCARRA**

(1691-1767)

---

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les périodiques scientifiques existaient à peine, il était d'usage, entre savants, d'échanger de longues lettres, qu'on ne prendrait plus la peine d'écrire aujourd'hui et que le texte de nos multiples publications n'a certainement pas remplacées. Ces lettres, empreintes de l'extrême urbanité qui donnait tant de charme aux relations de l'ancien régime, sont aujourd'hui pour la plupart surannées en ce qui touche aux faits scientifiques. Les questions qui s'y trouvent traitées ont donné lieu à des mémoires, recueillis plus tard dans des volumes spéciaux, ou dans des traités généraux ; puis, avec le temps, ces volumes eux-mêmes ont été refaits, si bien que les mémoires originaux ne sont plus guère reconnaissables.

Cependant, en se plaçant au point de vue de l'histoire de la science, les lettres d'autrefois conservent de la valeur, car, fort souvent, elles rappellent quel est l'auteur d'une hypothèse ou d'un système, alors que, dans les traités généraux d'aujourd'hui, on ne prend plus même le temps ni la peine de nous l'indiquer.

La correspondance numismatique et archéologique de M. de Bally de Montcarra remonte au milieu du

xviii<sup>e</sup> siècle. Elle accompagnait une collection de monnaies formée à la même époque et lui servait en quelque sorte d'archives. Après avoir passé, par héritages successifs, entre des mains bien diverses, ces deux dépôts sont arrivés intacts en la possession de M. le comte Pierre de Viry, propriétaire du château de Viry près de Saint-Julien (Haute-Savoie). Ne s'occupant pas de numismatique, M. le comte de Viry a jugé à propos de se défaire de sa collection de monnaies <sup>1</sup> et il nous a confié le soin d'examiner les liasses de lettres qui l'accompagnaient.

Entre temps, il a paru dans la *Revue numismatique* un article intitulé : *la Collection de Montcarra*, dû à la plume autorisée de M. Joseph Roman <sup>2</sup>. Cet article renfermant plusieurs inexactitudes sur les gens et les choses qui s'y trouvent mentionnés, il nous a paru nécessaire, avant de nous occuper de M. de Bally de Montcarra et de ses correspondants, de remettre les choses au point, en nous aidant exclusivement des documents conservés aux archives départementales de l'Isère, ainsi qu'à la bibliothèque de Grenoble <sup>3</sup>. Voici les passages de l'article de M. Roman auxquels nous faisons allusion :

La collection de Montcarra, vendue à Londres le 24 février 1909 et les jours suivants, était l'une des dernières anciennes collections qui subsistaient ; il est bon de s'y arrêter un peu et d'en raconter authentiquement l'histoire.

<sup>1</sup> Cette vente a eu lieu à Londres du 24 au 26 février 1909, sous les auspices de MM. Spink and Son.

<sup>2</sup> J. Roman. *La collection de Montcarra*, dans la *Revue numismatique*, 1909, pp. 243-252, vign. — L'auteur a fait paraître le même article sous une forme abrégée et sous le titre *le Médaillier de Montcarra*, dans le numéro 8 de la *Petite revue des bibliophiles dauphinois*. Grenoble, 1909, in-8, t. II, pp. 101-105.

<sup>3</sup> Après plusieurs mois de patientes recherches entreprises à Grenoble, soit à la Bibliothèque de cette ville, soit aux Archives de l'Isère, nous allions en publier le résultat, lorsqu'il a paru, au commencement de cette année, un travail sur le même sujet dû à la plume de M. Edmond Maignien, bibliothécaire de Grenoble (*la Famille Bally et ses collections*, dans la *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 11. Grenoble, janvier 1911, in-8, pp. 5-26, avec 1 pl. et vign.). L'auteur qui avait secondé nos recherches a eu le tort, semble-t-il, de ne pas nous avertir que nous courions le même lièvre. Il ne trouvera donc pas mauvais que nous nous rapportions exclusivement à son travail sans indiquer d'autres sources, tout en observant qu'à maintes reprises il a négligé d'indiquer les siennes.

Le catalogue, rédigé hâtivement pour la vente par l'expert, affirme qu'elle avait été formée par M. de Montcarra, conseiller au Parlement de Grenoble; il n'y a jamais eu de conseiller de ce nom dans ce Parlement, ce qui suffit à détruire cette affirmation <sup>1</sup>.

Le château de Montcarra, situé à proximité de Crémieu (Isère), était placé à peu près au centre de vastes possessions territoriales appartenant de temps immémorial à la famille de Loras, vieille race chevaleresque connue en Dauphiné dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Les Loras possédaient dans cette région pittoresque, coupée de collines boisées et d'étangs, une douzaine de seigneuries, entre autres celles de Montplaisant, Belaccueil et Chamanieu, dont les branches de la famille portèrent les noms à diverses reprises. Montcarra était un fief de moindre importance et les Loras n'y faisaient pas leur séjour habituel... Pierre-Gaspard de Loras, seigneur de Montplaisant, Chamanieu, Montcarra, etc., mort vers 1700, laissa plusieurs fils, entre autres Pierre-Gaspard, époux de Catherine de Rigaud de Serezin; Melchior, vicaire général du diocèse de Vienne et doyen de la collégiale de Saint-Chef, située non loin de Crémieu et de Montcarra; enfin Charles, chanoine de Saint-Maurice de Vienne et sacristain de Saint-Chef. Ces deux abbés de Loras, qui avaient eu pour leur part de l'héritage paternel la terre de Montcarra, où leur chapelle existe encore, ont été les créateurs du médaillier qui fait l'objet de cette note. Ce sont eux qui probablement ont fait venir de Paris le superbe meuble de Boule dans lequel les suites monétaires étaient renfermées. Je ne puis préciser les dates de leur mort; elle doit avoir eu lieu dans les environs de 1750. Ils firent héritier le neveu de leur belle-sœur, Jean-Baptiste de Rigaud de Sérézin, connu sous le nom de M. de Montcarra, qui épousa la fille de l'historien Valbonnais. Ce M. de Montcarra hérita à la fois de leur médaillier et de leur goût pour la numismatique.

En 1765, la réputation de sa collection était venue jusqu'à Paris; d'Ennery, d'après une lettre de lui publiée par M. Blanchet <sup>2</sup>, en connaissait la composition et la jugeait intéressante. M. de Montcarra

<sup>1</sup> Cette affirmation n'est nullement détruite par ce fait. Les conseillers au Parlement de Dauphiné pouvaient fort bien y être inscrits sous leurs noms patronymiques et porter simultanément le nom de leurs terres. Ce fut le cas pour Flodoard-Sébastien de Bally, membre du Parlement de Dauphiné et généralement connu sous le nom de M. de Montcarra.

<sup>2</sup> A. Blanchet, dans *Revue numismatique*, 1902 (*Procès-verbal de la Société numismatique*), p. XXVII. — *Mémoires et notes de numismatique*, p. 87.

ajouta un certain nombre de pièces à celles que les deux abbés de Loras avaient réunies, quelques-unes entre autres, qui provenaient de son beau-père *Valbonnais*, et mourut à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. A partir de ce moment, le médaillier de Montcarra ne fut plus que très rarement ouvert... La petite-fille de Jean-Baptiste de Rigaud de Sérezin épousa au commencement du premier empire François-Marie de Loras, auquel elle apporta en dot la terre de Montcarra et le médaillier conservé dans le château; l'un et l'autre revinrent ainsi à la famille de Loras qui depuis cinquante ans ne les possédait plus. En 1832<sup>1</sup>, Henriette-Pétronille de Loras, fille unique des précédents, épousa le marquis Charles-Antoine d'Auberjon de Murinais et mourut sans postérité le 28 juillet 1850, faisant son mari héritier universel de ses biens. En 1871, M. le marquis de Murinais vendit Montcarra à M. Berloty, ancien notaire à Lyon, mais se réserva le médaillier, qui ne fut pas compris dans cette vente. M. de Murinais mourut peu après, le 15 janvier 1872. Il avait trois sœurs, l'une religieuse; l'autre, Aglaé, épouse du baron de Viry; la troisième, Françoise, non mariée. Cette dernière eut, dans son lot, le médaillier de Montcarra et elle mourut le 13 novembre 1875, après avoir institué comme héritiers ses trois neveux de Viry. Le médaillier de Montcarra fut compris dans la part de M. le baron Ludovic de Viry-Cohendier, qui avait épousé Sophie de Viry, sa cousine.

Il mourut sans postérité, en 1901, instituant sa femme sa légataire universelle. M<sup>me</sup> de Viry mourut elle-même le 1<sup>er</sup> septembre 1907<sup>2</sup> et légua tous ses biens à son neveu, M. Pierre de Viry, capitaine d'artillerie...

Nous regrettons de ne pouvoir être d'accord avec M. J. Roman sur un sujet qui est certes bien plus de son domaine que du nôtre : la généalogie des familles du Dauphiné, mais les faits qu'il a présentés manquent d'exactitude et nous sommes contraint de reprendre son récit dès le commencement.

Le château de Montcarra, près Saint-Chef (Isère), fut construit par Arthaud Cara, chevalier, vers 1309. Son fils,

<sup>1</sup> Le 5 août (communication de M. le comte P. de Viry). (*Réd.*)

<sup>2</sup> Lisez le 2 décembre 1907. (*Réd.*)

Arthaud Cara, épousa Françoise de Rivoire dont les enfants moururent jeunes. Elle se remaria après la mort de son mari à Guigues de Torchefelon à qui elle apporta la terre de Montcarra qui passa plus tard à la famille de Dorne. Marie de Dorne épousa FRANÇOIS BALLY, fils de PIERRE, le 12 novembre 1645; c'est ainsi que la terre de Montcarra est entrée dans la famille Bally, dont elle n'est sortie qu'en 1830.

François Bally laissa quatre filles et un fils, Joseph.

I. JOSEPH DE BALLY, seigneur de Montcarra, naquit à Grenoble le 5 juillet 1649. Il fut reçu conseiller au Parlement de Dauphiné en 1684 et mourut le 14 mars 1691. Par son mariage avec Françoise Moret de Bourchenu, sœur du marquis de Valbonnais, le célèbre historien du Dauphiné, il eut trois fils qui tous trois furent collectionneurs passionnés :

1. FRANÇOIS-JOSEPH qui suit.

2. JEAN-PIERRE DE BALLY DE MONTCARRA de Bourchenu, seigneur de Champagnier, naquit à Grenoble le 21 janvier 1691. Il suivit la carrière ecclésiastique et mourut dans sa ville natale le 19 janvier 1763.

3. FLODOARD-SÉBASTIEN DE BALLY, seigneur de Montcarra<sup>1</sup>, de Saint-Jean d'Octavéon et Parnans, né comme son frère le 21 janvier 1691, fut nommé maître-auditeur en la Chambre des Comptes en avril 1714. Il mourut, sans avoir été marié, le 16 décembre 1767.

C'est à lui qu'appartenait la belle collection de monnaies vendue par M. P. de Viry en 1909 et c'est à lui que fut adressée la volumineuse correspondance dont

<sup>1</sup> Le titre de seigneur de Montcarra est porté simultanément par les deux frères François-Joseph et Flodoard-Sébastien de Bally. Cette seigneurie était-elle en indivision, ou l'un des deux frères n'en était-il seigneur que d'une façon honorifique, c'est ce que nous ignorons. M. Maignien, consulté à cet égard, n'a pu nous renseigner.

nous allons donner quelques extraits. Ces lettres portent toutes la suscription : « M. de Montcarra, maître des Comptes à Grenoble ». Il y est souvent fait mention de son frère, M. de Bally, président en la Chambre des Comptes (voir ci-après) et de son oncle, le président de Valbonnais.

On voit donc par ce qui précède que M. de Montcarra (1691-1767) n'était nullement neveu des deux abbés de Loras ; qu'il ne s'appelait pas Rigaud de Serezin de Montcarra, mais bien F.-S. de Bally de Montcarra ; qu'il n'était pas gendre du marquis de Valbonnais, à qui du reste on n'a jamais connu d'enfants, mais son neveu, mort célibataire, enfin que la terre de Montcarra n'était pas alors propriété des Loras, mais se trouvait dans la famille Bally depuis 1645. Il est évident que M. J. Roman s'est trompé de plusieurs générations et qu'il a confondu les Loras avec les Bally ; suivons la descendance de cette dernière famille et nous aurons la clef de l'énigme.

II. FRANÇOIS-JOSEPH DE BALLY, chevalier, seigneur de Montcarra, marquis de Valbonnais, etc., frère aîné de Jean-Pierre et de Flodoard-Sébastien de Bally, naquit à Grenoble le 18 janvier 1690. Il devint avocat, conseiller au Parlement et président en la Chambre des Comptes, le 15 juillet 1728 <sup>1</sup>. Il mourut à Grenoble le 30 mai 1758. De son mariage avec Françoise Pourroy de l'Auberivière (3 octobre 1718), il eut onze enfants, dont nous ne mentionnerons que deux fils et une fille.

1. JEAN-PIERRE DE BALLY DE BOURCHENU, chevalier, marquis de Valbonnais, etc., naquit à Grenoble le 6 août

<sup>1</sup> Dans la brochure citée plus haut, *la Famille Bally et ses collections*, p. 9, M. E. Maignien dit : « il existe une correspondance très intéressante adressée à des numismates par le président Bally. M. le comte de Viry qui la possède a l'intention de la faire publier par les soins de M. Demole, conservateur du Cabinet des médailles, à Genève. » Nous ferons observer qu'il ne s'agit pas de lettres adressées par le président de Bally à des numismates, mais bien de lettres adressées par des numismates à F.-S. de Bally de Montcarra, frère du président.

1721, fut nommé président en la Chambre des Comptes le 8 septembre 1758 et mourut au château de Triors près Romans, le 1<sup>er</sup> octobre 1790.

Il hérita du médaillier de son oncle Flodoard-Sébastien de Bally de Montcarra, nous verrons tout à l'heure à qui il le légua.

2. FLODOARD-ÉLÉONOR, comte de Bally, seigneur de Percy, Montcarra, etc., naquit à Grenoble le 13 mars 1724 et mourut vers 1800. Il prit le parti des armes et fut maréchal de camp le 1<sup>er</sup> mars 1780. Ce fut lui qui hérita du domaine de Montcarra, lequel fut saccagé en 1789. Il avait épousé, le 8 mai 1768, Louise-Catherine de Moreton de Chabrillan, dont il n'eut pas d'enfant et qui lui survécut jusqu'au 8 avril 1829.

3. FRANÇOISE-THÉRÈSE épousa le 16 janvier 1746 Jean-Baptiste de Rigaud de Serezin.

Ce fut à lui que M<sup>me</sup> veuve Flodoard-Eléonor de Bally, née de Moreton, vendit Montcarra le 20 messidor an IX (9 juillet 1801), propriété dont il n'entra en jouissance qu'après la mort de sa belle-sœur.

M. et M<sup>me</sup> de Rigaud eurent un fils, Jean-François, qui hérita de la belle bibliothèque de son oncle Jean-Pierre de Bally et par conséquent du fameux médaillier de Montcarra. C'est ainsi que le domaine de Montcarra et le médaillier de Flodoard-Sébastien de Bally de Montcarra passèrent dans la famille de Rigaud. Jean-François marquis de Rigaud, épousa Marie-Bernardine-Joséphine-Sophie de Menthon en 1787, dont il eut un fils, Jean-Baptiste-Louis-Bernard, mort sans postérité, et une fille, Balthazarde-Françoise<sup>1</sup>, dernière du nom, qui épousa Marie-Laurent comte de Loras, dernier rejeton de cette

<sup>1</sup> Testament de Jean-François, marquis de Rigaud-Serezin, du 25 novembre 1826, reçu par Pierre Riondet, notaire à Vienne (Isère), communiqué par M. le comte P. de Viry.

ancienne famille. Des Loras, le médaillier de Montcarra passa aux Murinais<sup>1</sup>, puis aux Viry, ainsi que M. J. Roman nous l'a exactement raconté<sup>2</sup>.

La correspondance de M. F.-S. de Bally de Montcarra comprend environ cinq cents lettres, écrites de 1725 à 1758 par des personnages très divers. On y trouve de simples marchands, comme aussi des membres de l'Académie ; des abbés, des chanoines, ainsi que des prélats mitrés. Ces divers correspondants s'adressent à M. de Montcarra comme à un homme fort entendu en numismatique, capable de soutenir une conversation sur les points les plus divers de cette science, capable aussi d'acquérir ou de procurer des pièces rares.

Neveu du marquis de Valbonnais, frère du président F.-J. de Bally, et de J.-P. de Bally, prévôt du chapitre de Saint-André, tous trois collectionneurs émérites, M. de Montcarra se trouvait être le centre d'une famille profondément attachée aux souvenirs du passé.

Ce n'est guère par les lettres qu'un homme reçoit

<sup>1</sup> M. le comte de Viry nous a communiqué un extrait du *Registre de l'enregistrement* du 20 février 1841, où l'on voit que M. de Murinais, époux de M<sup>me</sup> Pétronille de Loras, a versé la somme de 17 liv. 88 au fisc comme droit de succession, à raison de 0,25 % sur 6500 liv., représentant la valeur du médaillier, d'après l'estimation du fisc, que lui a légué son grand-père, M. de Rigaud de Serezin, décédé à Saint-Quentin (Isère) le 2 septembre 1840. Voici le détail de l'estimation :

895 grammes de pièces d'or . . . . .	Liv. 2800.—
10 kilos de pièces d'argent . . . . .	» 2000.—
150 » » » de bronze et d'airin ( <i>sic</i> ) . . . . .	» 1200.—
Meuble . . . . .	» 500.—
	<hr/> Liv. 6500.—

<sup>2</sup> Nous aurions encore plus d'une observation à présenter à M. J. Roman au sujet de son article, mais vu qu'elles ne concernent pas le sujet qui nous occupe actuellement, nous jugeons inutile de les consigner ici. Cependant, nous tenons à prendre la défense du mandataire de la maison Spink and Son, à Londres, M. Léonard Forrer, que M. Roman a passablement malmené pour avoir classé la collection de Montcarra, destinée à la vente, d'après la méthode usitée en Angleterre et n'avoir pas mis en vedette et décrit l'essai d'un liard de Charles VIII portant le différent d'Humbert le Maître, monnayeur à Crémieu. Nous reconnaissons que c'est là une omission regrettable, mais pour qui connaît la hâte avec laquelle, la plupart du temps, doivent être dressés les catalogues de vente, le fait est bien excusable, et il ne saurait porter atteinte le moins du monde au talent, à la conscience et au mérite scientifique de M. L. Forrer.

Ajoutons au reste, alors même que ce n'est qu'un détail secondaire, que la vente en question a obtenu un superbe résultat.

qu'on peut juger de son caractère. La correspondance adressée à M. de Montcarra permet cependant de dire qu'il était d'un commerce très sûr, dévoué à ses amis et universellement aimé et respecté. Ce qui ressort aussi du dossier qui nous a été conservé, c'est que M. de Montcarra était passionné pour l'antiquité classique, principalement pour la numismatique grecque et romaine.

A côté des lettres proprement dites, on trouve aussi quelques dissertations, dues principalement à M. Bimard de la Bastie, enfin divers catalogues de cabinets, entre autres celui de Mons<sup>gr</sup> de Cosnac, évêque de Die.

Notre intention n'est pas de publier un grand nombre de lettres adressées à M. de Montcarra, car le défilé en deviendrait fastidieux ; il nous suffira de transcrire les plus intéressantes d'entre elles, afin de donner une idée de l'état de la numismatique sous le règne de Louis XV.

Les correspondants de M. de Montcarra peuvent être rangés sous trois rubriques différentes : les brocanteurs, les collectionneurs instruits et les savants. Parmi les premiers, nous avons choisi le P. Du Pineau, parmi les seconds, l'abbé Charles de Rothelin et parmi les troisièmes, le baron Bimard de la Bastie : les lettres et les dissertations de ces trois personnages donneront une idée assez exacte de l'ensemble de la correspondance reçue par M. F.-S. de Bally de Montcarra <sup>1</sup>.

Eug. DEMOLE.

<sup>1</sup> Bien des personnes nous ont fourni de précieux renseignements au cours de ce travail ; nous désirons remercier en particulier MM. P. Bordeaux, ancien président de la Société française de numismatique, à Neuilly ; G. Cerrato, à Turin ; Ed. Chapuisat, secrétaire du Conseil administratif, à Genève ; le chanoine Corret, secrétaire de Mons<sup>gr</sup> l'archevêque de Lyon ; P. Dissard, directeur des Musées de Lyon ; Dumuys, conservateur du Musée historique et de Jeanne d'Arc, à Orléans ; G. Guignes, archiviste départemental du Rhône, à Lyon ; J. Grellet, président de la Société suisse d'héraldique, à Zurich ; D<sup>r</sup> Fr. Imhoof-Blumer, à Winterthour ; H. de La Tour, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris ; A. Mengotti, consul général de la Confédération suisse, à Madrid ; C. Prudhomme, archiviste départemental de l'Isère, à Grenoble ; M. Raimbault, archiviste-adjoint départemental des Bouches-du-Rhône, à Marseille ; Soyer, archiviste départemental du Loiret, à Orléans ; R. Vallentin du Cheylard, à Montélimar ; comte P. de Viry, à Viry.

**Le P. Du Pineau<sup>1</sup>.**

Lyon, 19 juin 1725.

Monsieur,

J'ay appris de monsieur Le Capiscol<sup>2</sup> que vous seriez bien aise de trouver des curieux avec qui faire des échanges et que vous auriez assez de bonté pour me permettre ce commerce; quoique je sois beaucoup au dessous de tout ce que la renommée nous dit de votre politesse et de votre érudition, vous trouverez peu de personnes qui désirent plus ardemment que moi l'honneur de cette liaison et le bonheur de vous procurer quelques pièces que vous n'avez pas. Voici la liste de mes doubles en argent (suit une liste de monnaies romaines en argent). Si vous me faites l'honneur de m'envoyer la liste de vos doubles, l'adresse est à Saint-Irénée de Lyon.

M. Le Capiscol me charge de vous assurer de ses respects. J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DU PINEAU, C. R. de Saint-Irénée.

M. de Montcarra dut répondre assez promptement à cette lettre, car le chanoine Du Pineau écrit de nouveau le 19 juillet 1725 pour se confondre en remerciements. Désormais les deux correspondants s'écriront fréquemment et d'une manière moins cérémonieuse qu'au début.

Lyon, 18 septembre 1726.

... Je vous offre la seule pièce rare de second ordre que j'aye et qui vous manque, c'est une belle Orbiana, dont la pareille me coûte (foy de

<sup>1</sup> Le P. Du Pineau signait ses lettres : Du Pineau, chanoine régulier de Saint-Irénée de Lyon. Malgré les recherches qu'a bien voulu faire faire M. G. Guigues, archiviste départemental du Rhône, à Lyon, nous n'avons pu identifier ce religieux, les actes capitulaires du chapitre Saint-Irénée étant malheureusement incomplets.

<sup>2</sup> Le Capiscol semble être plutôt un titre qu'un nom de famille. On appelle Capiscol (caput scholæ), dans certaines églises, le chef des chantres, le précenteur, celui qui préside au chœur.

scrupuleux médailliste) la somme de dix livres dans mon nouveau médaillé ; j'en espérois une bonne pièce du R. P. Maniquet<sup>1</sup>, mais je vous l'offre pour vos trois statues et vos légions ; j'en ornerai mon médaillé, sur lequel j'ai consacré un autel en petit à la mémoire de M. Laisné<sup>2</sup>, le directeur, dont j'ay tiré beaucoup de bonnes choses, avec une inscription en bronze qui dit :

LAINAEVS · PRAEF · AERAR · PVB ·  
MYSIS AMICVS  
CAESARVM CONSERVATOR  
CANDIDATORVM PATER  
MVSÆVM HOC MVNIFICE  
LOCVPLETAVIT

Vous voyez, Monsieur, que mon sérieux et ma gravité ne répondent guère à l'honneur que vous me faites de me croire le gouverneur et le maître d'un grand nombre d'empereurs ; il est bon de vous prévenir par cet échantillon de badinage et de vous découvrir à notre honte combien il y a encore de jeunesse dans le médailliste, quoique entouré de quantité de sages viellars de l'antiquité.

Lyon, 21 décembre 1726.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne année avec bien des médailles, voilà l'abrégé de la vie heureuse ; vous avez tout le reste héréditaire dans votre maison, l'honneur et la vertu, les grands biens et les belles charges, il ne vous faut plus que les *Pescennius*, les *Pertinax* et les *Gordiens d'Afrique*...

Le jeune chanoine était un ardent collectionneur. Les séries de la République et de l'Empire romain lui étaient

<sup>1</sup> Il s'agit probablement du P. Étienne Maniquet, provincial des Minimes, né à Saint-Paul-en-Jarret, en 1673, mort le 2 octobre 1728.

<sup>2</sup> Antoine Laisné, né à Paris, le 18 août 1668, mort le 21 octobre 1746, avocat au Parlement, fut directeur de l'hôtel des Monnaies de Lyon, ville dans laquelle il séjourna de 1712 à 1739. (Conf. Dumas, J.-B., secrétaire perpétuel. *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*. Lyon, 1839, 2 vol. in-8 ; voir t. I, p. 238.)

familiales et il était surtout fort au courant des prix. Cependant dans aucune de ses lettres, on ne le voit s'intéresser aux questions qui font de la numismatique une science. Sous ce rapport, il était bien inférieur à M. de Montcarra. La numismatique du moyen âge et des temps modernes était pour lui lettre morte et l'épigraphie des monuments de cette époque ne l'attirait sûrement pas. En date du 15 mars 1727, il écrit à son correspondant de Grenoble :

Un auditeur des Comptes, de Paris, me promet de m'enrichir si je le veux mener dans les bons endroits de notre paroisse, où étoit l'ancien Lyon. Il a le don de la baguette à un degré qui a mérité l'admiration du Roy, à ce qu'il dit; nous essayerons, pourvu qu'il ne me fasse pas aussi comme luy auditeur des contes.

A propos de comptes, j'ay un jetton où il y a quatre fleurs de lys d'un côté, en croix, avec quatre autres dans les angles, et autour en lettres gothiques : GARDES-VOVS DE MES COMPTES <sup>1</sup>. Au revers, on voit quatre fleurs de lys en losange avec ces mots qui ne se lisent pas clairement comme les autres : GETTES · ENTENDE · AV · COMPTES. Je ne sçay ce que veut dire cette première légende qui conviendrait bien à notre maison de Ville qui fait souvent des parties d'apothicaire...

Et un peu plus tard, le 29 mars 1728 :

Ne pourriez-vous point m'apprendre, Monsieur, ce que c'est qu'une monnaie d'argent qui a une croix d'un côté avec ces mots : COMES ALBONIS et dans une ligne plus haut, sur le même côté : SIT NOMEN DÑI BENEDICTV · , et de l'autre côté, c'est un homme à cheval, un casque en tête, une lance en main, avec un écu où il paroît un Dauphin, avec ces mots : VIEN · † IROES · DALPHS <sup>2</sup>. Il semble que le premier mot veut dire VIEN, mais je ne sçai ce que veulent dire les autres; je voudrais bien que ce fut une monnaie des M<sup>rs</sup> d'Albon de

<sup>1</sup> *Mescompter pour mal compter. (Réd.)*

<sup>2</sup> IOHANNES DALPHINVS VIENNENSIS. Gros de Jean II, dauphin de Viennois (1307-1319). (Réd.)

Saint-André ou Saint-Fargeux, je la donnerois à l'archidiacre de ce nom<sup>1</sup>.

Le 2 janvier 1728, il annonce de Lyon qu'on a fait une trouvaille intéressante à Fourvière.

C'est une urne de pierre rouge, de quatorze pieds de hauteur qui peut tenir 80 asnées d'eau, faite en œuf, mais elle est de briques ; il faut que cela ait servi à mettre du vin ou de l'eau. Elle étoit garnie en dedans de ciment. En dehors, on voyoit la jointure des briques. Les travailleurs l'ont percée dans le bas pour chercher quelque chose, ils n'ont rien trouvé.

Dans une lettre suivante, du 3 août 1728, le chanoine Du Pineau remercie M. de Montcarra du beau livre qu'il lui a adressé et il lui dit :

J'en feroi présent à notre général et je pourrois en être le porteur, car il me fait espérer une place à Paris pour y débrouiller ses médailles. J'espère que notre commerce n'en sera point interrompu.

On peut se demander si « débrouiller des médailles » n'étoit pas la vraie vocation du jeune ecclésiastique, car par la passion qu'il apportait à augmenter sans cesse sa collection, par la correspondance suivie qu'il entretenait avec un grand nombre de « curieux », on ne voit pas qu'il dût lui rester beaucoup de temps pour ses devoirs de religieux.

Au reste, M. de Montcarra y prenoit peine, car il ne craignoit pas de le charger de commissions d'une exécution parfois difficile.

<sup>1</sup> Il s'agit sans doute ici de François-Alexandre d'Albon, de l'illustre famille lyonnaise, le dernier des vingt-cinq chanoines, comtes de Lyon, issus de cette famille. Nommé chanoine le 23 décembre 1707, il fut élu archidiacre du chapitre, le 7 septembre 1712 et mourut le 20 juillet 1760. (*Archives du Rhône, actes capitulaires*, n° 185, f° 103 verso.)

Plusieurs auteurs ont prétendu que l'illustre maison lyonnaise d'Albon descendait des anciens dauphins de Viennois, comtes d'Albon, mais le fait n'a pas été prouvé. (Conf. *Armorial de Dauphiné*, par G. de Rivoire de La Bastie. Lyon, 1867, in-4°, fig., p. 6.)

Lyon, 29 mars 1728.

Monsieur,

Je vous ay bien de l'obligation de l'ouvrage du père Maniquet. J'ay fait demander au Consulat où on pourroit trouver des jettons ; ils sont tous d'argent, à ce que m'ont dit des fils d'échevins, cependant j'en ay vû de cuivre et je m'en vois chercher dans mes vieilles mitrailles. Si on veut se contenter de les décrire sans les acheter, j'en auroy un jetton d'argent de chaque famille, pourvu qu'on le rende, mais on ne veut pas s'en deffaire. Les familles gardent le coin, quand on a frappé à Paris où on l'envoye, le nombre de jettons dont le Consulat leur fait présent. Il y a des gens qui font difficulté de donner les jettons de leurs familles, de peur, disent-ils, que ce ne soit des monumens qui leur reprocheront un jour qu'ils sont nouvellement nez et de nouveaux Thomistes annoblis <sup>1</sup> au son de la cloche, le jour de la Saint-Thomas...

Parfois, le P. Du Pineau parle de tout autre chose que de numismatique. Il ne craint pas, en particulier, de donner très carrément son avis sur les affaires du clergé. On était alors en pleine crise provoquée par la Constitution *Unigenitus* et bien des membres en vue de l'Église avaient de la peine à se soumettre et organisaient même la résistance. Nous ne pouvons relater ce qu'en dit le P. Du Pineau et nous le regrettons, car ses jugements pour être francs nous paraissent en général assez sûrs.

Parfois aussi le jeune chanoine se fait chroniqueur mondain et en racontant ce qui se passait à Paris, il ne pouvait manquer d'intéresser son correspondant qui paraît avoir été d'humeur peu itinérante.

<sup>1</sup> Par privilèges de Charles VIII (1495), la noblesse fut accordée à tous les conseillers échevins et à leur postérité. Ce privilège fut confirmé par les rois ses successeurs.

Paris, 11 septembre 1729.

Monsieur,

Comme c'est la coutume d'envoyer des courriers à tous les seigneurs pour leur donner avis de la naissance des princes, comme on vient de faire pour monseigneur le Dauphin <sup>1</sup>, je crois qu'il est de mon devoir de vous informer par le courrier de la naissance d'une princesse qui vient d'augmenter ma famille impériale, c'est *Manlia Scantilla*, que j'avois convoitée à Reims, où un chaudronnier l'a donnée à l'archidiacre de la même ville qui, l'ayant double, m'en a accomodé. Elle est un peu noire, mais bien conservée et antiquissime. Elle est de mauvais argent, mais l'ouvrage surpasse la matière...

Le Roy est venu souper à l'Hôtel de Ville pour voir le feu d'artifice, après le *Te Deum*. Le feu a pris à la machine, ce qui pensa causer un grand trouble, si les pompes ne fussent venues à propos l'éteindre. Le Roy porta à Mgr le duc de Noailles <sup>2</sup> la santé de Mgr le Dauphin. L'arangère <sup>3</sup> qui prophétisa un fils à la reyne, quand elle vint dans notre Église, il y a un an, se dit phophétesse. Le Poëte qui fit les vers suivans en pourra dire autant :

Le Ciel n'a pas encore rempli ton espérance  
Console-toi fidelle France  
Le Dauphin désiré verra bientôt le jour.  
De ses trois sœurs bientôt il va suivre les traces,  
Ne sait-on pas que les trois grâces  
Doivent marcher devant l'amour ?

Je ne sais si le père Grimaud vous a communiqué l'éloge des panniens. Le voicy en tous cas :

Depuis que les panniens plaisent si fort aux dames  
Je ne reconnois plus les maisons de Paris,  
On élargit partout les portes pour les femmes,  
On les hausse pour les maris !

<sup>1</sup> Louis, dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie de Leczinska, père de Louis XVI, né à Versailles, le 4 septembre 1729, mort le 21 novembre 1765, à Fontainebleau.

<sup>2</sup> Adrien-Maurice, duc de Noaille, maréchal de France, 1678-1766.

<sup>3</sup> Femme de la halle.

Le père Hardouin <sup>1</sup> est mort.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DU PINEAU, C. R.

En 1730, le P. Du Pineau donne des détails sur la vie de la mère à la Coque, nouvelle sainte de la Visitation dont Monseigneur de Soisson venait de dédier la vie à la Reyne.

C'est un tissu de mysticité et de révélations avec des termes si tendres et des principes si extraordinaires que cet ouvrage a excité le zèle du Parlement à qui M. Pucelle <sup>2</sup> l'a voulu dénoncer, mais la Cour quoique fâchée que ce livre <sup>3</sup> ayt paru sous le nom d'un évêque en a empêché les poursuites. On a fait une comédie <sup>4</sup> sur cet ouvrage ; la jeunesse y court comme au feu.

Le P. Du Pineau raconte alors, d'après cette comédie, toutes les aventures de la bonne sainte, et le sujet est à ce point scabreux que ne nous ne pouvons le relater.

A partir de cette date, les lettres du P. Du Pineau se font de plus en plus rares. Quinze ans plus tard, nous en trouvons une datée de Saint-Lô, 31 janvier 1745, dans laquelle il annonce :

Qu'on s'ennuyoit à Sainte-Geneviève de médailles. Le tracas de les montrer m'ennuyoit aussi ; j'avois déjà une fois quitté le métier et l'avois remis à Boucault qui s'en est plus vite ennuyé que moi. On m'a donné une priorature dans la ville de Saint-Lô, diocèse de Coutance... Nous y trouvons des médailles...

<sup>1</sup> Jean Hardouin, jésuite, érudit, 1646-1729.

<sup>2</sup> René Pucelle, conseiller au Parlement de Paris, 1655-1745.

<sup>3</sup> Languet (Monseigneur J.-J.), évêque de Soisson. *La vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-Le-Monial en Charolais, morte en odeur de sainteté en 1690.* Paris, 1729, in-4°.

<sup>4</sup> Malgré de minutieuses recherches faites à Paris, soit à la Bibliothèque nationale, soit à celle de l'Opéra, la comédie en question n'a pu être retrouvée.

Et le collectionneur reprend le dessus et fait de nouveau ses offres de service, ne s'ennuyant plus de médailles.

On serait tenté de supposer, sans cependant en avoir la moindre preuve, que la plume alerte et caustique du chanoine Du Pineau avait déplu à ses supérieurs, et qu'après l'avoir averti, ils l'avaient relégué tout au fond de ce qu'il appelle « le pays de sapience ».

### **L'abbé Charles de Rothelin.**

La famille des marquis de Rothelin se rattachait aux d'Orléans ducs de Longueville. Louis d'Orléans, duc de Longueville, mort en 1516, époux de Jeanne de Hochberg-Neuchâtel, eut entre autres enfants un fils, François, marquis de Rothelin, époux, en 1536, de Jacqueline de Rohan et père de Léonor d'Orléans, lequel fut la tige des ducs de Longueville, princes de Neuchâtel.

Mais François avant d'être marié, avait contracté une autre union avec Françoise de Blosset, dont il eut un fils bâtard, François, né vers 1529 et autorisé plus tard par son frère Léonor à porter le titre de marquis de Rothelin, jadis propriété des Bade-Hochberg. François de Rothelin, bâtard, se trouvait être le trisaïeul de Charles de Rothelin, abbé de Cormeilles. Charles de Rothelin<sup>1</sup>, cadet de onze frères et sœurs, naquit à Paris le 5 août 1691 et mourut le 17 juillet 1744, membre de l'Académie française et membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Il était fils de Henri

<sup>1</sup> Les lettres de l'abbé Charles de Rothelin étaient presque toutes scellées d'un cachet portant un écu écartelé de Bade-Hochberg et de Neuchâtel et sur le tout d'Orléans-Rothelin. Ces armes sont celles des d'Orléans-Longueville avec cette différence que le bâton péri est posé en barre pour les Rothelin, tandis qu'il est posé en bande pour les d'Orléans-Longueville, écu sommé d'une couronne des princes du sang. L'écu est placé sur un cartouche surmonté à dextre d'une mitre et à sénestre d'une crosse contournée. Parfois ces emblèmes sacerdotaux sont remplacés par deux anges comme tenants.

d'Orléans, marquis de Rothelin, tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. Sa sœur, la comtesse de Clère, fut chargée de surveiller son éducation.

Voué à l'Église, il fut reçu docteur à l'âge de vingt-cinq ans. Lié dès 1716 avec le cardinal de Polignac, il l'accompagna à Rome, en 1723, et ce fut là qu'il prit le goût de l'archéologie et de la numismatique. Le cabinet qu'il forma devint, à la fin de sa vie, un des plus beaux de l'Europe. Au commencement de 1744, M. de Rothelin se sentant fort atteint dans sa santé, donna à M. Le Beau<sup>1</sup> sa suite de médailles romaines de petit bronze montant à neuf mille exemplaires. Son cabinet comprenait huit mille médailles romaines d'argent, de Pompée jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople, plus trois cents médaillons impériaux, quatre cents médaillons de rois et de villes grecques et environ neuf cents quinaires, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs en or. Cette dernière suite était unique ; elle avait été commencée par M. le duc du Maine, mais M. de Rothelin l'a presque triplée<sup>2</sup>.

La collection de l'abbé de Rothelin fut acquise en 1746 par le roi d'Espagne pour la somme de 360,000 réaux et placée à la bibliothèque de l'Escurial. Ce fut le P. Panel<sup>3</sup> qui fut chargé de cette négociation<sup>4</sup>.

Les relations de l'abbé de Rothelin avec M. de Montcarra semblent dater de 1729. La première lettre que nous trouvons dans le dossier de Montcarra est du 16 mars de cette année, probablement écrite de Paris.

<sup>1</sup> Charles Le Beau, historien et érudit, né à Paris en 1701, mort dans la même ville en 1778, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

<sup>2</sup> Extrait de *l'Éloge de M. l'abbé de Rothelin par M. Fréret*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Paris, 1744, t. XVIII, p. 387.

<sup>3</sup> Alex.-Xav. Panel, jésuite, numismate, né en 1699, à Nozeroy (Franche-Comté), mort à Madrid en 1777.

<sup>4</sup> Il semble qu'indépendamment des monnaies données à M. Le Beau au commencement de 1744 et de celles acquises par le roi d'Espagne, en 1746, le Cabinet de France ait aussi bénéficié de l'ancienne collection de Rothelin, car, vers 1750, une somme de 20,000 francs fut consacrée par cet établissement à l'acquisition d'environ quatre cents médaillons et deux mille médailles qui, du cabinet de M. l'abbé de Rothelin, avaient passé dans celui de M. le marquis de Beauveau. (Conf. Marion du Mersan. *Histoire du Cabinet des Médailles*. Paris, 1838, in-8, p. 160.)

J'ai reçu, Monsieur, trop de marques de politesse en votre nom pour ne point vous en faire mes remerciemens et vous assurer moy-même combien j'y suis sensible. M. votre frère<sup>1</sup> que j'eus l'honneur de voir hier, m'apporta les onze médailles dont vous voulez bien enrichir mon cabinet. Je luy remis pour vous un Gordien d'Afrique fils, *R<sup>o</sup> Virtus Augg.* qui n'est pas aussy bien conservé que je l'aurois souhaité, mais qui ne laisse pas d'être bon et que nos connoisseurs de Paris croyent comme moy, indubitable. Dans la quantité de médailles qui passent chaque année par mes mains, j'en trouveroi dans la suite d'autres qui pourront vous convenir et je me ferois un vray plaisir de vous les offrir. Je vous demande, de votre côté de vouloir bien me donner avis des médailles d'or ou d'argent dont vous pouvez disposer. Il faut qu'une suite d'argent soit infinie, car j'en ay déjà plus de trois mille et chaque jour j'en trouve de nouvelles même parmy les communes, sans compter celles que je vois dans les livres et que je ne me flatte pas de pouvoir jamais rassembler...

Vous voyez, Monsieur, par le détail de cette lettre le plaisir que je me fais d'être en commerce avec vous, ce que je ne puis vous exprimer c'est l'envie extrême que j'ay de contribuer à la perfection de votre cabinet et de vous donner des preuves que personne n'est, plus parfaitement que moy, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de ROTHELIN.

Cette envie, de l'excellent abbé, d'augmenter le cabinet de M. de Montcarra, comme aussi celui de tous ses nombreux amis, il ne cessa de la mettre en réalisation sa vie durant. Il avait une bonté naturelle, et une droiture qui en faisaient un précieux ami. Constamment il s'oubliait pour les autres ; aussi était-il bien la réalisation de cette parole de l'Écriture : « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre. » Sa grande fortune, sans doute, lui facilitait bien des transactions, mais si son cabinet prenait d'année en année de plus vastes proportions et si les raretés affluaient chez lui, on peut l'attri-

<sup>1</sup> François-Joseph de Bally ou Jean-Pierre de Bally, tous deux collectionneurs. (Voir ci-dessus, pp. 54 et 55.)

buer en grande partie à ce que ses correspondants se trouvaient tout naturellement heureux de lui faire plaisir et de reconnaître ses bontés. Au reste, sa passion de compléter ses suites dans les séries romaines n'était pas seule en jeu et il comprenait fort bien tout le parti que l'on peut tirer de l'étude des monnaies pour résoudre certaines questions de chronologie et d'histoire. Voici quelques fragments d'une lettre qui le feront mieux connaître :

A Neaflée<sup>1</sup>, ce 27 août 1729.

J'avois compté en sortant d'icy voyager un peu dans la Normandie, j'avois même des affaires qui me demandoient dans mon abbaye<sup>2</sup> auprès de Lizieux, mais la santé de mon frère<sup>3</sup> à qui l'on propose une opération considérable, me rappellera à Paris dans huit jours pour n'en plus sortir. Il s'agit de luy ouvrir la cuisse pour pénétrer au fond d'une blessure qu'il reçut il y a dix-neuf ans<sup>4</sup> et qu'une esquille nous a toujours forcés de laisser ouverte depuis un si long temps. Cette opération luy rendra peut-être une santé parfaite, mais malgré le courage avec lequel il s'y détermine, j'en suis pour moy fort allarmé. — Pardon, Monsieur, du détail que je vous fais, mais un homme qui partage avec tant d'amitié le goût que j'ay pour les médailles, voudra bien sans doute s'intéresser à cette triste situation qui me touche bien vivement.

Je suis bien aise que le *Lévide* et la *Julia Titi* vous aient fait plaisir; elles ne sont pas moins incontestables l'une que l'autre... La cronologie de Probus est fort difficile à ajuster avec les médailles. Ce

<sup>1</sup> Neaufles-Saint-Martin (Eure) fut donnée par Léonor d'Orléans-Longueville à son frère bâtard, François. L'ancienne forteresse de Neaufles fut démolie par ordre de Mazarin et non loin de là les Rothelin construisirent vers 1660 sur les bords de la Lévrière une résidence qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, a été peu à peu détruite faute de soins. Il n'en reste à peu près plus rien aujourd'hui; le domaine sert pour le moment de haras et abrite le fameux Dodge, un des entraîneurs chers aux Parisiens. (*Musée neuchâtelois*, mai-juin, 1910, p. 111.)

<sup>2</sup> Abbaye de Cormeilles.

<sup>3</sup> Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, maréchal de camp, né le 15 mars 1688, mort le 15 mai 1764. (*Diction. de la Noblesse par de la Chenaye-Desbois et Badier.*)

<sup>4</sup> Le 23 septembre 1710.

prince, selon l'histoire, n'a régné que trois ans ou environ<sup>1</sup>. Cependant il y a des médailles de luy avec le 5<sup>me</sup> Consulat et même avec la 6<sup>me</sup> puissance tribunitienne. J'en ay une fort bien conservée, presque quinaire, qui a au revers P. M. TR. P. VI - COS. V. P. P. On croit ordinairement que son successeur n'ayant pas été reconnu par tout l'empire, on frappa pendant quelques années des monnoyes au nom de Probus quoy qu'il fût mort. Je ne sçais si cette remarque est fondée, mais quand elle le seroit, les titres de Probus mort n'ont pas dû varier et je crois que l'état où ils étoient lors de sa mort devoit être suivi pendant l'interrègne. C'est pour tâcher de découvrir quelque chose sur ce fait que je recherche ces médailles avec soin, ainsy que celles du même prince, qui ont des vœux marqués du côté de la tête dans le bouclier qu'il tient souvent de la main gauche. Je voudrois bien aussy pouvoir trouver de luy quelques revers assez rares comme *Origini aug.*, *Sciscia aug.* et quelques autres.

Adieu, Monsieur, un pauvre campagnard comme moy n'a pas grandes nouvelles à vous mander. Je suis uniquement occupé de mes affaires et de la chasse, mais en quelque lieu que je sois, rien ne peut diminuer les sentimens de tendre et sincère attachement avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'abbé de ROTHELIN.

Les lettres de l'abbé de Rothelin roulent principalement sur la santé de son frère, à qui l'on finit par devoir couper la jambe, sur la sienne propre et sur celle de M. de Montcarra, puis aussy sur de perpétuels échanges. Nous nous bornerons donc à relater, par ordre chronologique, les seuls faits qui peuvent sembler aujourd'hui de quelque intérêt. Ces lettres paraissent avoir toutes été écrites de Paris.

16 mars 1730. — Je suis, Monsieur, extrêmement touché de la triste nouvelle que m'apprend votre lettre du neuf de ce mois.

<sup>1</sup> L'abbé de Rothelin fait erreur, puisque Probus a régné de 276 à 282, un peu plus de six ans. (*Réd.*)

M. de Valbonnays <sup>1</sup> méritoit de vivre pour sa famille, pour ses amys et pour les lettres; cependant il nous est enlevé malgré nos pleurs. Telle est la triste condition des hommes, il faut se résoudre en naissant, ou de mener une vie bien courte, ou de voir disparoitre ceux à qui nous sommes le plus tendrement attachés.

25 avril 1730. — Je me fais, Monsieur, un vray plaisir de vous voir bientôt en ce pays et de pouvoir vous témoigner moy même tous les sentimens que je vous ay voués... Je ne m'étonne pas que vous soyez las des brocanteurs, vous le serez icy bien davantage, si je ne me trompe, mais je vous les auroy bientôt fait connoître. Le brocantage qui non seulement bannit la politesse, mais qui même introduit beaucoup de mauvaise foi dans le commerce des amateurs de médailles, a plusieurs fois pensé m'en faire perdre le goût.

13 mai 1730. — J'ai enfin acheté le médaillier du fameux Sabbatini <sup>2</sup>, composé de 1462 médailles d'argent, parmi lesquelles il y a des pièces et très belles et très rares.

Bourges, le 7 avril 1731. — Connaissez-vous une médaille d'argent que j'ay trouvée icy. D'un côté une très grosse tête couronnée de lauriers, une grosse barbe épaisse [avec] HERCVLES ADSERTOR. Au revers une Fortune debout, tenant de la gauche une corne d'abondance. La légende est brouillée et gâtée, parce que la médaille est fourrée. Il me semble cependant que je distingue à la fin ..... tuna P. R. Je n'ay jamais ouy parler de cette médaille qui n'est pas consulaire : la tête ne ressemble à aucune tête d'empereur.

8 mai .... — De ce que vous me mandez, Monsieur, par rapport à

<sup>1</sup> J<sup>n</sup>-P<sup>e</sup> Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, premier président à la Chambre des Comptes du Parlement de Dauphiné, auteur de savants mémoires sur l'histoire du Dauphiné, né à Grenoble en 1651, mort dans cette ville le 2 mars 1730. Il était oncle maternel de M. F.-S. de Bally de Montcarra.

<sup>2</sup> Marc-Antoine Sabbatini, patricien bolonais, antiquaire fort connu, était lié d'amitié avec le baron de Stosch, l'abbé Valerio, le père Vitry et tous les antiquaires les plus en vue, à Rome. Il existe à la Bibliothèque du Vatican plusieurs portraits de Sabbatini, exécutés par le peintre Pierre-Léon Ghezzi. L'un d'eux est annoté comme suit : « Marco Antonio Sabbatini, Patritio Bolognese, antiquario, in età di Anni 85. Fatto da me Cav. Ghezzi in 20 Agosto 1722. Mori di lunedì a ore 2 di Notte del Mese di Agosto il di 4 d<sup>o</sup> haveva anni 87 fu sepolto alla sua sepoltura alla Madonna de Monti e lassò evede il S. Paolo Buglielli suo pronepote. » (Comm. de M. G. Cerrato, à Turin.)

vosre évêque <sup>1</sup> et de ce que j'avois remarqué d'ailleurs, je ne puis me dispenser de conclure que la vérité n'est pas sa vertu favorite. Je n'entreroiy point dans un détail qui vous ennuyeroit autant que moy, mais il est bon que vous sçachiez qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'il dit en fait de médailles; je souhaite qu'il parle plus exactement quand il traitera des matières plus sérieuses.

5 juillet .... — Vous avez été plus heureux [que moi], puisque vous avez découvert un Probus dont l'inscription du côté de la tête est au moins fort singulière, car je ne la connois dans aucun livre. Nous avons ouy parler de ces inscriptions *Perpetuo Imperatori Probo Augusto* et celle de votre médaille pourroit s'expliquer dans le même sens, si le nom de *Probus* n'y étoit pas au nominatif. Votre inscription est *Bono Imp. C. M. Aur. Probus Aug.* <sup>2</sup> On ne sauroit dire que les deux premiers mots signifient *Bono Imperatori*, car alors il eût fallu *Probo* et non *Probus*. J'ay crû d'abord que ce pourroit être *Bono Imperii*, mais il faudroit peut-être *natus*. Enfin, pour parler le langage du P. Hardouïn, le sens peut avoir été *Bono Orbis natus optimus Imperator Caius Marcus Aurelius Probus augustus*. Je n'ay encore montré la médaille à personne. Je consulteroi MM. de Surbeck <sup>3</sup> et de Clèves et s'ils m'en disent davantage je vous le feroi sçavoir. Quant à moy, je hazarde icy mon explication mais avec toute la soumission requise.

14 novembre [1731]. — Il n'y a encore rien de fait sur le cabinet de M. de Maisons, peut-être la semaine prochaine tout sera-t-il décidé. Mon frère vient d'avoir le gouvernement de Port-Louis qu'avoit le feu duc de Mazarin... Je vous demande pardon si je ne puis être de votre avis sur ma médaille HERCVLES ADSERTOR; c'est ma faute si je ne vous en ai pas fait une description assez exacte. Elle est fourrée, mais couverte d'une feuille de très bon argent, ce qui ne

<sup>1</sup> Il s'agit selon toutes probabilités de Daniel-Joseph de Cosnac, évêque de Die, de 1734 à 1741, qui se trouvait en correspondance soit avec M. Bimard de la Bastie, soit avec M. de Montcarra et qui était grand amateur de médailles.

<sup>2</sup> Cette légende fautive ne paraît pas avoir été relevée ailleurs et demeure sans explication.

<sup>3</sup> Eugène-Pierre de Surbeck, soleurois, fils de Jean-Jacques de Surbeck, maréchal de France, né à Paris en 1678, mort à Bagneux, près Paris, en 1741, entra au service de la France, parvint au grade de capitaine-commandant de la compagnie générale des gardes suisses. Il a écrit des mémoires et un ouvrage de numismatique resté manuscrit.

convient guère au temps de Postume. La fabrique démontre aussy qu'elle est d'un siècle très différent, et la tête même d'Hercule ne ressemble en rien aux traits de celle de Postume. Je crois qu'il n'est pas possible de nier que la médaille ne soit du temps de la République, ou du moins du commencement de l'Empire. J'appris il y a huit jours qu'un curieux d'Orléans à qui je la fis voir en y passant cette année, doit faire imprimer dans le *Mercur*e de ce mois une dissertation sur cette médaille ; je crois qu'il la donne à Galba <sup>1</sup>.

5 décembre 1731. — ... L'auteur, M. Polluche <sup>2</sup>, est le même qui fit imprimer dans le *Mercur*e un discours sur une médaille de Postume qui étoit alors dans son cabinet et qu'il m'a bien voulu céder depuis. C'est une pièce de très bas argent qu'il croyoit être de petit bronze, où l'on voit au revers une femme debout avec une balance et pour légende C. C. A. A. COS. IIII, qu'il interprète avec raison *Colonia Claudia Augusta Agrippinensis*. Quelque temps après que cette dissertation eut paru, le P. Chamillart <sup>3</sup> acquit une médaille pareille qui donna lieu au P. Souciet <sup>4</sup> de faire la même observation qu'il fit imprimer dans le *Journal de Trevoux*, ne sachant pas apparemment que M. Polluche avoit traité la même matière et de la même façon précisément. L'ouvrage du P. Souciet donna occasion à M. Polluche de luy écrire et de l'accuser d'être plagiaire ; le P. Souciet s'excusa sur ce qu'il ne lisoit point les *Mercures*, l'autre répliqua qu'il ne lisoit pas davantage les *Journaux de Trevoux*, et je crois que la dispute en est restée là <sup>5</sup>.

12 janvier 1737. — Je viens d'acheter l'or, l'argent et les quinaires de M. le duc du Maine ; dans l'or je n'ay gardé que les têtes, dans l'argent il n'y avoit que peu de choses pour moy, mais six belles médailles m'ont déterminé. Quant aux quinaires, ceux-cy joints avec

<sup>1</sup> Voir plus loin, page 76, la suite du même sujet, traité par Bimard de la Bastie.

<sup>2</sup> Daniel Polluche, érudit, né à Orléans le 4 octobre 1689, mort dans cette ville le 5 mars 1768.

<sup>3</sup> Le P. Chamillart, savant jésuite, né à Bourges en 1656, mort en 1730.

<sup>4</sup> Étienne Souciet, savant jésuite, de Bourges, 1671-1744.

<sup>5</sup> Le P. Souciet reconnaît au reste que la pièce en question a déjà été donnée dans l'ouvrage de Bauduri (*Numismata imperatorum romanorum*, etc. Paris, 1718, t. I, p. 311), mais avec une légende moins complète : COL · CL · AGRIPP · COS · IIII · (*Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. Trevoux, juillet 1725, in-12, p. 1646.) Cette pièce figurait déjà dans J. Smetius. *Antiquitates neomagenses*. Nimègue, 1678, in-4°, pl., p. 239, avec la légende COL · C · L · AGRIP · COS · IIII ·

les miens forment la suite la plus singulière qui soit en Europe. Si vous pouvez contribuer à l'augmenter, soit en or, soit en argent, soit en bronze, depuis Gallien jusqu'en bas, je vous en seroi fort obligé. Vous voyez que je ne mets point de bronze dans le haut Empire. Les têtes d'or me tournent presque la mienne, car j'ai un grand désir de perfectionner cette suite qui commence à s'avancer.

23 janvier 1738. — Outre le cabinet de M. Le Bret<sup>1</sup>, celui de M. de Verthamont<sup>2</sup> et du maréchal d'Estrée<sup>3</sup> vont être à vendre.

2 octobre 1738. — J'ai fait l'estimation du Cabinet du maréchal d'Estrée à 4000 livres que j'ai offertes. On a mieux aimé s'en rapporter à M. de Boze<sup>4</sup> qui n'a porté l'estimation qu'à 225 livres au dessus de la mienne. J'ai offert ces 225 livres et l'on m'en a demandé 7500 ; vous jugez bien que je me suis retiré.

12 janvier 1739. — J'ai acquis en entier le cabinet de M. Le Bret ; je n'ai encore que l'or et l'argent... Quand j'aurai le bronze je vous manderai ce que c'est. En attendant, soyez sûr que presque tout ce que le P. Panel en a vanté est faux à faire peur.

### **Joseph de Bimard, baron de la Bastie.**

Né à Carpentras, le 6 juin 1703, de Pierre de Bimard et de Marianne, fille de Jean Flotte, baron de la Bastie-Montsaléon, Joseph de Bimard devint membre correspondant honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1737, et mourut le 5 août 1742. Ce décès prématuré n'empêcha pas Bimard de beaucoup écrire

<sup>1</sup> Cardin Le Bret, deuxième du nom, né le 26 octobre 1675, mort dans la nuit du 13 au 14 octobre 1734. Il fut premier président du Parlement (1710), commandant pour le roi, en Provence (1724) et Conseiller d'État (1730).

Au dire du P. Panel, son cabinet ne le cédait en importance qu'à celui du roi.

<sup>2</sup> M. de Verthamont, premier président au Grand Conseil, mort le 2 janvier 1738, dans sa quatre-vingt-troisième année.

<sup>3</sup> Victor-Marie, duc d'Estrée, maréchal de France, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Paris en 1660 et mort dans la même ville en 1737.

<sup>4</sup> Claude Gros de Boze, né à Lyon le 28 janvier 1680, garde des médailles et antiques du roi, en 1719, mort le 10 septembre 1753, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

soit sur l'archéologie, soit sur la numismatique. Ses travaux se trouvent disséminés un peu partout; les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* en renferment quelques-uns, mais l'ouvrage qui l'a surtout fait connaître est la seconde édition qu'il a publiée, en 1739, du livre écrit en 1715 par le P. Jobert sur la science des médailles<sup>1</sup>.

Bimard avait une nature primesautière. Son érudition était vaste sans doute, mais peut-être était-il trop soumis à ses premières impressions; on en trouvera la preuve dans plusieurs lettres que nous allons publier et qui n'étaient souvent, en somme, qu'un premier jet, transcrit à la hâte sur des sujets qu'il aurait sans doute, à loisir, mieux étudiés.

La première lettre de Bimard de la Bastie est du 23 juillet 1729; c'est en grande partie une lettre d'affaires, ainsi que la suivante du 23 janvier 1730, mais la troisième est plus intéressante.

A la Bastie-Montsaléon, le 22 juin 1731.

Comment vous trouvez-vous, Monsieur, du lait d'anesse<sup>2</sup>. Continués-vous d'escamoter la moitié du déjeuner de ce joly petit animal à longues oreilles qui gambadoit si bien dans votre jardin, la dernière fois que j'ay eu l'honneur de vous voir chez vous? Avés-vous cessé de faire des remèdes et l'air de la campagne vous fait-il plus de bien que celui de la ville? je voudrais bien qu'il prit envie à M. de Bourchenu<sup>3</sup> de venir faire un tour dans celle qu'il a dans ces montagnes et de vous amener avec luy, vous trouverés que l'air y est très bon, je vous en parle par expérience, car je m'y porte comme le dieu de la santé; ma petite provision de livres m'y tient compagnie, voilà comme j'y vis,

*Excepto quod non simul esses, cætera lætus.*

<sup>1</sup> *Op. cit.*

<sup>2</sup> M. de Montcarra avait une santé délicate qui déjà à cette époque demandait de grands ménagements.

<sup>3</sup> M. le président de Valbonnais. Voir ci-dessus, p. 71, n. 1.

J'ai un peu pensé, chemin faisant, à la médaille de M. de Rothelin dont vous m'avez communiqué la description <sup>1</sup>, et quoiqu'il soit très difficile pour ne pas dire presque impossible d'expliquer sans l'avoir vue une médaille dont la légende n'a pas un rapport évident avec la tête, je ne sçay si je n'auroy pas deviné à qui il la faut rapporter. Je crois qu'elle a été frappée dans la Gaule et pour Postume le père. La couronne de laurier qui est autour de la tête ne permet guère de douter que ce ne soit celle d'un empereur, la barbe épaisse m'a fait reconnoître Postume qui est ainsi représenté sur toutes ses médailles. La légende HERCVLES ADSERTOR lui convient à merveille, il était fort attaché à ce demy-dieu qu'on voit souvent représenté sur le revers de ses médailles, une d'entre elles nous a fait connoître l'HERCVLES DEVSONIENSIS, ou de Duiz, que nous ne connoîtrions pas sans cela. Ainsi HERCVLES ADSERTOR est icy Posthume luy-même, comme dans les médailles de Commode HERCVLES AVGVSTVS n'est que Commode luy-même. L'épithète ADSERTOR qu'on n'avoit pas vû encore donner à Hercule convient très bien à Postume qui est appelé Assertor Romani Nominis par Trebellius Pollio (*Tyran. Cap. 5* <sup>2</sup>). Voici le passage qui peut servir de commentaire à la médaille : *Ita Gallieno perdente rempublicam, in Gallia primum Posthumus, deinde Lollianus, Victorinus deinceps, postremo Tetricus (nani de Mario nihil dicimus) ASSERTORES ROMANI NOMINIS extiterunt.* Je ne dois cependant pas vous dissimuler que dans les anciennes éditions on lit *Affectatores romani Nominis*, etc., mais ce mot ne fait aucun sens en cet endroit et Saumaise a rétabli *Assertores* sur un ms. de la B. B. palatine et les meilleures éditions qui se soient faites après, comme celle de Leyde, 1670, et celle de M. d'Obrecht à Strasbourg, 1677, ont suivy cette leçon. *Assertor* ou *Adsertor* est celui qui assuroit la seureté, la tranquillité publique. Posthume, à l'exemple d'Hercule, qui avoit purgé le monde des monstres et des brigands, avoit rendu la tranquillité à l'empire romain dans les Gaules par les victoires qu'il avoit remportées sur les nations barbares de l'Allemagne...

On pourroit m'objecter la règle que le P. Chamillard a voulu donner pour distinguer les médailles des deux Postumes, en ce que celles du

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 71.

<sup>2</sup> TREBELLIVS POLLIO, VOPISCVS, *Flavius. Valeriani et alii imper., cum annot. J.-B. Egnatii. AURELIUS-VICTOR, S. Excerpta de imperatoribus. POMPONIVS LÆTUS, Jul. Romanæ historiæ compendium. EGNAZIO(CIPELLI), Giov.-Bapt. Romanorum principum libri.* Paris, 1544, R. Estienne, in-8, p. 16. Dans cette édition, on lit en effet *affectatores*.

père ont la couronne rayonnée et celles du fils une couronne de lauriers, mais la médaille même qu'il a fait graver et que vous trouverez dans vos *Elect. rei Nummar.* Tab. V, 10, où les deux Postumes sont couronnés de lauriers, fait bien voir que sa règle n'est pas sûre. Si ma conjecture vous paroît avoir quelque probabilité, vous pourrés en faire part à M. l'abbé de Rothelin. Sinon, vous n'avez qu'à envoyer ce chiffon... *in vicum vendentem thus...*

Cette opinion de Bimard de la Bastie n'a pas été adoptée, et lui-même, dans la seconde édition qu'il a publiée, en 1739, de la *Science des médailles* du P. Jobert<sup>1</sup>, ne l'a pas maintenue et place la pièce à la légende *Hercules adsertor* dans ses *nummi incerti*, comme étant dénuée d'attribution et non encore publiée. De son côté, Eckel<sup>2</sup> décrit cette pièce d'après Bimard de la Bastie et la place parmi les autonomes de Galba, mais il n'indique pas l'auteur de cette attribution, que l'abbé de Rothelin avait déjà fait entrevoir sans le nommer (voir plus haut, page 73). On trouve en effet, dans le *Mercure de France*<sup>3</sup> de 1732, une dissertation d'un anonyme attribuant à l'interrègne de Néron à Galba la pièce portant la légende *Hercules adsertor*. M. Jacques Soyer, archiviste départemental du Loiret, a bien voulu nous apprendre que cet auteur anonyme n'est autre que Daniel Polluche<sup>4</sup>.

La Bastie-Montsaléon le 24 août 1730.

... J'aurois bien souhaité d'avoir icy les gravures des médailles de M. le premier président d'Aix et les petites observations que nous avons faites en les parcourant; j'aurois pu y faire des additions considérables. En voicy une que vous pourrez insérer dans vos chiffons. Dans la médaille de Smyrne qui est une des dernières que nous avons.

<sup>1</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 299.

<sup>2</sup> *Doctr. numm. veter.*, t. VI, p. 298.

<sup>3</sup> *Lettre sur une médaille antique d'argent*, dans le *Mercure de France*. Paris, janvier 1732, pp. 8-17.

<sup>4</sup> Voir page 73, n. 2.

examinées, on lit d'un côté **ANΘY ΦΡONTEINOC**. Nous nous contentâmes de remarquer qu'on rapportoit communément cette médaille à Sex. Julius Frontinus duquel nous avons un traité des aqueducs et un autre parmi les auteurs *finium regundorum*<sup>1</sup>. Spon avoit déjà fait graver la même médaille dans ses *Mélanges*, p. 140, mais il est très incertain que Frontin l'auteur quoiqu'il ayt été prêteur et consul ait jamais été proconsul de l'Asie, et ce seul surnom de Frontin ne suffit pas pour nous le faire connoître, puisqu'il étoit commun à plusieurs familles; ainsi je panche fort à croire que cette médaille a été frappée pendant le proconsulat d'Æmilius Frontinus que nous savons avoir été proconsul de l'Asie sous Commode, par un passage d'Eusèbe dans son *Hist. Eccles.*, liv. 5 ch. XVIII et dont le fils est appelé *Æmilius Frontinianus* dans un fragment d'inscription du temps de Commode, inséré dans Gruter, p. 5 n° 2; et, en effet, l'Ε pour E et le C pour Σ est beaucoup plus commun dans les médailles depuis Hadrien qu'avant, et Frontin l'auteur étoit mort pour Trajan, comme nous l'apprend une lettre de Pline le jeune...

La science moderne n'a pas ratifié cette attribution, et il est aujourd'hui prouvé, soit par les travaux de Waddington<sup>2</sup>, soit par d'autres<sup>3</sup> que la monnaie de Smyrne portant la légende **ANΘY ΦΡONTEINOC** est contemporaine des Flaviens et attribuable à Sextus Julius Frontinus.

<sup>1</sup> Si Frontin est mentionné parmi les auteurs *finium regendorum*, c'est qu'en outre de ses ouvrages sur l'art militaire et les aqueducs, on lui attribue aussi certains fragments relatifs à des questions agraires. Ces fragments que School regarde comme postérieurs et que Bähr considère comme étant bien de Frontin, portent les titres suivants : *De agrorum qualitate*, *De limitibus*, *De controversiis agrorum*. Ce seraient, d'après Bähr, les débris d'un ouvrage plus considérable à l'usage des *agrimensores*, par conséquent d'un traité d'arpentage.

Les limites de la fixation, ou de la rectification desquelles se serait occupé Frontin, seraient donc celles des propriétés rurales, et cela est en relation avec la formule connue du droit romain : *Actio finium regundorum*.

On devait toujours laisser subsister entre les biens-fonds une limite de cinq pieds de large, non cultivée; le but de cette disposition étoit de faciliter l'accès des diverses pièces de terre et de permettre de retourner la charrue, une fois au bout du sillon. Cette lisière étoit le *finis*, ou *confinium*, et les litiges qui pouvaient s'élever à son sujet donnaient lieu à une *actio finium regundorum* et devaient être tranchées par une décision judiciaire; le juge *regebat fines*, fixait ou rectifiait les limites.

(Note due à l'obligeance de M. le prof. Ed. Tavan.)

<sup>2</sup> Waddington. *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain*. Paris, 1872, in-4°, pp. 157-164.

<sup>3</sup> *Prosopographia imperii romani*. Berlin, 1897-1898, 3 vol. in-8. Voir vol. II, p. 192, n° 216.

La Bastie-Montsaléon, 12 octobre 1732.

... Vous aurez bientôt dans cette province le grand médailliste P. Panel qui doit venir à Die... Je ne sçay s'il vous a fait présent de son catalogue du cabinet des Jésuites de Tournon... Il prépare encore une ample dissertation sur les cistophores<sup>1</sup>, qu'on imprimera à Genève; de vous à moy je ne le crois pas assez instruit dans la langue grecque pour finir un ouvrage comme ce dernier qui doit être extrêmement parsemé de passages grecs... J'ay reçu il y a un mois une lettre fort longue et fort docte du célèbre M<sup>is</sup> Scipion Maffeï; il y a joint la gravure de deux médailles qui n'ont jamais été publiées. La première qui est du cabinet de M. Marc-Antoine Driedo, noble vénitien, a d'un côté la tête d'un roy de Bithynie et pour légende ΠΡΟΥΣΙΕΩΝ ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. Au revers, la tête d'une reine, ΜΟΥΣΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΟΡΣΟΒΑΡΙΟΣ. Quelle est cette reine Musa? C'est ce que M. Maffeï lui-même avoue ne sçavoir pas; je crois pourtant la luy avoir bien indiquée dans ma réponse et, par conséquent, trouvé quel est le roy son mari, dont on voit la tête sous le nom... La deuxième médaille, dont on m'a envoyé le type, a, d'un côté la tête de Tarcondimotus, roy de Cilicie, sans légende. Au revers, Jupiter assis, tenant d'une main la haste pure et sur l'autre une victoire qui lui présente une couronne de lauriers, et pour légende ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Dans l'exergue Α. ΑΝΤΟΝΙΟΥ.

Voilà Monsieur, une trouvaille dont vous ne serez peut-être pas fâché que je vous aye fait part.

La Bastie-Montsaléon, 17 avril 1733.

... J'ai reçu, il y a environ un mois, le fameux ouvrage du marquis Scipion Maffeï, intitulé *Verona illustrata* qui est prodigieusement cher.

Ce livre est excellent et, en une infinité d'endroits, il relève quantité de fautes grossières qui ont échappé aux plus sçavants hommes. Il est très bien écrit, en Italien... parmy les monnaies décrites se trouve celle de Tarcondimotus que je vous ay envoyée; il dit à peu près les mêmes choses que je vous ay écrites sur ce roy de Cilicie<sup>2</sup>; la

<sup>1</sup> Alex.-Xav. Panelii. *De cistophoris*, etc. Lyon, 1734, in-4°, fig.

<sup>2</sup> Nous n'avons pas eu connaissance de cette lettre. (*Réd.*)

seule chose en quoy nous différons, c'est qu'il prétend que les mots **Λ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ** de l'exergue ne font qu'une même légende avec ceux qui sont dans le champ, en sorte qu'il prétend que Tarcondimotus avoit pris le nom de Lucius Antonius, tandis qu'il faut penser que si Tarcondimotus avoit pris un nom et un prénom romain pour faire plaisir à Marc-Antoine, il se seroit appelé Marcus Antonius<sup>1</sup> et non pas Lucius Antonius.

On sait que la leçon **Λ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ** fut admise par Eckel<sup>2</sup> et par les savants qui, après lui, ont traité des monnaies des rois de Cilicie, mais qu'en 1887, M. E. Babelon<sup>3</sup> a eu la bonne fortune de faire entrer au Cabinet de de France une pièce de Tarcondimotus portant l'inscription

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ  
ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟ  
ΤΟΥ  
ΦΙΛ. ΑΝΤΩΝ.**

La lettre **Λ** prise à tort pour l'initiale de Lucius n'était autre que la troisième lettre du mot **ΦΙΛΟΥ**, dont les deux premières se trouvaient effacées sur les exemplaires précédents. Depuis lors cette leçon est demeurée la bonne. L'exemplaire actuel de la collection Imhoof-Blumer porte clairement **ΦΙΛΑΝΤ...** en un seul mot, de même que celui de la collection Waddington décrit en 1898 par M. E. Babelon<sup>4</sup>.

La Bastie-Montsaléon, 8 février 1733.

... Je compte encore que je vous feroi plaisir en vous envoyant une gravure de la belle agathe-onyx que M. Le Bret a acquise depuis six mois et dont il m'a envoyé trois exemplaires. On m'en avoit demandé

<sup>1</sup> M. Ch. Lenormant (*Trésor de numismatique, Rois grecs*, p. 72) a fait sienne cette manière de voir en lisant à tort sur la pièce de Tarcondimotus **M. ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ**.

<sup>2</sup> *Doctr. numm. vet.*, t. III, p. 82.

<sup>3</sup> *Revue numismatique*, 1887, pp. 378-381.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 1898, p. 195.

mon avis quelque temps avant que je l'eusse vue et sur la simple description qu'on m'en faisoit, j'avois cru que c'étoit le monument de la victoire qu'un graveur avoit remportée sur un autre, en leur art, celle de Parrhatus sur Zeuxis et d'Apelle sur Protogène, parmi les peintres. Je connoissois, par le témoignage de Pline, de Pausanias et d'Horace, un fameux graveur appelé Mys et je soupçonnois que c'étoit celui qui avoit été vaincu, en sorte que le vainqueur faisoit allusion à son nom par les rats que nous voyons ici mis à mort par des coqs; je croyois aussi que ces coqs, oiseaux consacrés à Apollon, marquoient le nom du victorieux qui pouvoit être Apollonide mentionné dans Pline et duquel il nous reste encore des pierres gravées dont on conserve quelques-unes dans le cabinet du Roy. Dans cette idée j'expliquois les mots grecs qui sont ici gravés par une apostrophe d'Apollonide à Bœthus, autre célèbre graveur, natif de Carthage, qui pouvoit être son amy et son partisan, auquel il disoit : συσκηγε βοηθη κρατούμεν, c'est-à-dire : *Camarade Bœthus, nous vainquons*. J'ai appris depuis que M. de Caumont et des antiquaires de Paris donnoient à cette pierre gravée une explication un peu moins tirée par les cheveux. Ils croient y rencontrer un talisman contre les rats; ils voyent au milieu un autel qu'ils attribuent à Apollon Sminthien, grand ennemi de ces insectes. Les coqs sont des animaux consacrés à ce dieu, ils mettent les rats en déroute, et le graveur fait dire par celui qu'un coq tient dans son bec : A l'aide camarade nous sommes vaincus. Vous voyez, par là, Monsieur, que le pays des conjectures est un pays perdu et que les sentiers dont il est coupé ne tendent qu'à s'éloigner les uns des autres. Comme il s'en faut beaucoup que je ne fus satisfait de la mienne, je ne le suis pas encore absolument de celle des sçavants de Paris. La grande difficulté c'est que ce qu'ils prennent pour un autel n'en a point du tout la forme; vous sçavez mieux que moy qu'il n'y avoit point d'autel sans foyer, et il n'en paroît point icy. S'il vous venoit quelque nouvelle idée, vous me feriez plaisir de m'en faire part.

Nous trouvons dans la *Revue numismatique* de 1858 une intéressante étude de M. J. de Witte sur l'Apollon sminthien<sup>1</sup>, dans laquelle il passe en revue les diverses

<sup>1</sup> J. de Witte. *L'Apollon sminthien*, dans la *Revue numismatique*, Paris, 1858, in-8, pp. 1-51, pl. I, vign.

monnaies et autres monuments rappelant cette divinité. Il en vient à parler de la pierre gravée qui, cent vingt-cinq ans auparavant, avait donné à Bimard de la Bastie l'occasion d'écrire la dissertation qu'on vient de lire. Voici le passage tout au long.

Villoison <sup>1</sup> a fait un mémoire sur quelques inscriptions grecques de marbres antiques et de pierres gravées, principalement sur celles qui sont en forme de dialogue. J'y trouve une note intéressante, dont j'extraits les lignes suivantes : « De Caumont, savant distingué, célèbre par ses relations avec Montfaucon qui en parle souvent avec éloge dans son *Antiquité expliquée*, a donné, sans nom d'auteur ni de lieu, à Avignon, sa patrie, une dissertation curieuse et fort rare sur une pierre gravée du cabinet de Le Bret, premier président du parlement



de Provence. Cet opuscule est intitulé : *Conjectures sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats* (1733, in-8°, d'une seule feuille d'impression) <sup>2</sup>. C'est, dit-il, une agathe-sardonix rouge et blanche, gravée en relief, plus remarquable par la singularité du type que par la beauté du dessin et la délicatesse du travail. Elle représente un autel ou *cippus* sur lequel on voit un

<sup>1</sup> *Magasin encyclopédique*, VII<sup>e</sup> année, t. II, pp. 488 et suiv., note cf. p. 505. Cf. *Corp. inscrip. gr.*, t. IV, p. 91, n° 7318.

<sup>2</sup> C'est d'après cette brochure, conservée à la Bibliothèque nationale, à Paris, ainsi qu'à la Bibliothèque municipale de Marseille, que nous avons fait reproduire le dessin

rat qu'un coq prend par la queue pour l'attirer à soi et pour le faire tomber au bas de l'autel. Il paraît résister et il semble tenir quelque chose à la bouche avec ses deux pattes. De l'autre côté un coq tient un second rat de la même façon. Il a été mis hors de combat et amené par force au pied de l'autel. On lit en haut, **CYCKHNEBOHΘI** et en bas ou à l'exergue **KPATOYME**. Je crois, dit-il page 4, pouvoir regarder cette pierre comme un préservatif ou amulette pour détruire les rats. L'autel est dédié à Apollon; les deux coqs en font foi. Pausanias (1 *Eliaca*, XXV, 5) assure que cet oiseau matinal et vigilant qui annonce l'arrivée du jour est consacré au soleil. Aussi ne faisons [nous] aucune difficulté de le prendre pour un des attributs de ce dieu qu'on adorait sous le nom de *Sminthien*, c'est-à-dire *qui délivre des rats...* »

Ici, Villoison rappelle la statue faite par Scopas et les témoignages relatifs à l'*Apollon sminthien* que nous avons eu l'occasion de citer dans le cours de ce travail.

Puis il ajoute :

Selon de Caumont (p. 7 et 8), les deux rats représentés sur cette pierre sont des victimes dévouées à la colère d'Apollon. Ils publient eux-mêmes leur défaite. L'un d'eux, réduit aux abois par les violents efforts de son adversaire, s'écrie : **Σύσκηψε βοήθει** (pour **βοήθει**) c'est-à-dire *contubernalis succurre*, « à l'aide, camarade ! » Le rat enlevé par l'autre coq n'a pas la force de lui répondre autrement que par ce mot : **Κρατοῦμε** (pour **κρατοῦμαι**), *captus sum*, « je suis pris ». C'est la réponse de l'autre rat qui étant lui-même saisi et retenu par son adversaire, s'excuse de voler au secours de son camarade et lui crie : « on me tient aussi ».

On voit que cette description du drame entre les coqs et les rats faite par de Caumont est plus complète que celle que lui attribue Bimard de la Bastie et que nous avons rapportée. Il nous reste à faire connaître l'opinion de M. de Montcarra sur le dessin de l'onyx que lui avait transmis Bimard de la Bastie et sur les

de l'onyx de M. Lebreton. Quant à l'onyx lui-même, nous n'avons pu le retrouver, ni dans les Musées de France, ni dans celui de Madrid, ni à la bibliothèque de l'Escorial; c'est cependant au Musée de Madrid que se trouve conservée la majeure partie de la collection de l'abbé de Rothelin dans laquelle jadis la collection Lebreton était venue se fondre.

hypothèses présentées jusqu'alors à ce sujet. Bien que cette lettre ne soit ni datée, ni signée, il n'y a aucun doute qu'elle ne soit de M. de Montcarra, et à l'état de minute, en réponse à celle de Bimard de la Bastie.

Je crois que l'explication d'un monument antique ne doit jamais rouler entièrement sur la conjecture, mais sur des exemples tirés d'autres monumens qui puissent avoir rapport avec celui qu'on cherche à connoître. Dans cet esprit j'ai parcouru quelques recueils de monumens antiques et me suis arrêté à deux où j'ai trouvé des conformités avec celui de M. Le Bret, et j'en tire l'explication.

L'un est rapporté au livre d'Antoine Le Pois <sup>1</sup>. On voit au n° 4 de la pénultième planche un coq tenant un rat par la queue ; au devant



du rat un panier et au dessous est gravé ce mot *aprilis*, ce qui détermine nécessairement à regarder ces trois figures comme des symboles du mois d'avril, lequel étant consacré principalement à la génération de tous les animaux, plantes, etc., est parfaitement représenté par le coq, animal fort lascif, par la souris qui de tous les animaux est celui qui multiplie le plus et par le panier, symbole ordinaire de l'abondance et de la fertilité. L'autre monument se voit au fol. 53 du *Spicilege* de Beger <sup>2</sup>, antiquaire de l'Électeur de Brandebourg, imprimé l'an 1692, in-folio. Dans le chapitre deuxième, destiné à l'explication de quelques

<sup>1</sup> Ant. Le Pois. *Discours sur les médailles et graveures antiques, principalement romaines. Plus, une exposition particulière de quelques planches, esquelles sont montrées diverses médailles et graveures antiques, rares et antiques.* Paris, 1579, in-4°, avec pl. (Voir p. 142 et pl. 141, n° 7.)

<sup>2</sup> L. Beger. *Spicilegium antiquitatis, etc. Coloniae brandenburgicae, 1692, petit in-f°, vign.*

Nous reproduisons ci-dessus et d'après les vignettes des deux ouvrages de Le Pois et de Beger les pierres gravées auxquelles fait allusion M. de Montcarra.

pierres gravées, tirées la plupart du cabinet de l'Électeur Palatin, sont empreintes deux pierres au n° 4, dont voici la description suivant les propres paroles de Beger :



*Jasp incis*

*Duas hic gemmas proponimus, duplex vigilantiae ministerium adumbrantes. In primo Gallus temoni insidet, suppositis cornucopiae et delphino. In secundo idem Gallus poculo inter duo cornucopiae duosque delphinos, spicam item et caput papaveris insistens rostro muris frugibus infesti caudam invadit perniciosum animal a praeda retractus. Delphinem esse maris symbolum, cornucopiae esse symbolum terrae in varia fructuum genera effervescentis, nemini opinor dubium est. Idem dixero de spica et de capite papaveris. Idem de temone Symbolo regiminis : et de gallo, vigilantiae.*

L'attitude du coq et du rat de la dernière pierre de Beger semblable à celle des coqs et des rats de celle de M. Lebret me paroît déterminer la même signification et le panier de celle d'Antoine le Pois ressemblant à la figure prise pour un autel dans la gravure de M. Le Bret par les antiquaires de Paris, excepté qu'étant ouvert et son couvercle levé, il est désigné de façon à ne pouvoir s'y méprendre, me semble fixer aussi l'explication de cette partie du monument suivant l'idée d'un panier suppléé, dans la pierre de Beger, par la corne d'abondance.

Je penserois donc que dans cette pierre, ainsi que dans celle de Beger il y faut reconnoître un symbole de la vigilance<sup>1</sup>, parfaitement désigné par les coqs et par l'action même dans laquelle ils sont figurés

<sup>1</sup> M. Adrien Blanchet a bien voulu nous signaler une intaille sur jaspe rouge qui se trouve figurée dans l'ouvrage de Gori, *Museum Florentinum...* Florence, 1736-1766, 12 vol. in-f°, pl. et fig. Voir *Gemmae Antiquae*, t. II, pl. 92, n° 1, et qui représente deux coqs attelés à un char conduit par un rat (ou souris ?). D'après lui, ce serait la contre-partie de la pierre de M. Lebret.

saisissant des rats sortants ou prêts à entrer dans un panier. Les paroles gravées s'ajustent fort à cette idée et sont inventées à mon sens pour être prononcées tant par les coqs que par les rats, représentés chacun au nombre de deux à cette fin ; à l'aide camarade, dit l'un des rats à l'autre, nous sommes vaincus ; à l'aide camarade, dit l'un des coqs à l'autre, nous vaincons. Par cette raison, le mot κρατούμεν ou κρατούμενα, nous vaincons, ou nous sommes vaincus est laissé dans l'équivoque par le graveur, afin de pouvoir l'appliquer aux coqs et aux rats, n'y manquant précisément que les lettres qui auroient déterminé l'un ou l'autre sens. Je ne saurois imaginer d'autre raison de n'avoir pas déterminé le mot κρατούμε, ce qui auroit été très facile au graveur, ne s'agissant que d'ajouter une lettre ou deux.

On voit donc que M. de Montcarra, grâce à l'exacte compréhension du camée de M. Le Bret et à la comparaison qu'il en fait avec d'autres monuments similaires, ramène le soi-disant autel à Apollon au rang d'un simple panier et transforme l'amulette ou préservatif contre les rats en un symbole de la vigilance.

M. Bimard de la Bastie accueillit fort bien cette interprétation et, en date du 17 avril 1733, il répondit à M. de Montcarra :

Je n'ai rien perdu, Monsieur, à me défaire en votre faveur d'une des gravures de l'agate onix de M. Le Bret. L'explication que vous en donnez a beaucoup de vraisemblance et porte sur des fondements bien plus assurés que les conjectures que j'avois annoncées et dont je sentois assez le foible. Celles des antiquaires de Paris et de M. de Caumont me satisfaisoient aussi peu, mais je me rends sans peine aux vôtres. Vous pouvez compter que quand il me viendra quelque chose de nouveau qui pourra mériter votre attention, je me ferai un plaisir de vous en faire part.

Le baron Bimard de la Bastie était, nous l'avons dit, primesautier, et savait défendre ses opinions avec vigueur, mais il n'était pas de ceux dont on a dit qu'ils ne commencent à croire avoir raison qu'alors seulement qu'on

les contredit. C'était un esprit réfléchi et il savait revenir d'une opinion trop superficiellement adoptée. En voici un exemple bien frappant :

Carpentras, 18 juillet 1733.

... Voicy la gravure faite, il y a peu de jours, à Avignon, d'une médaille d'or unique <sup>1</sup> appartenant à M. Carri <sup>2</sup> et dont les légendes, tant de la tête que du revers paroissent singulières. Du côté de la tête, MM. de Mazaugues <sup>3</sup>, Carri et le P. Panel lisent L. IVLIVS AVRELIVS SVLPICIVS VRANIVS ANTONINVS et ils attribuent cette médaille à un tyran du temps de Sévère Alexandre, appelé simplement Uranius dans Zosime et George Syncelle. Il est aussi rare de trouver au revers d'un empereur FECVNDITAS AVGVSTA, ce qui appartient plus naturellement aux impératrices. Tous ces connaisseurs soutiennent la médaille antique, mais je vous avoue qu'il me reste bien des doutes sur son authenticité. Premièrement vous aurez la bonté d'observer l'inégalité visible qui règne entre les différentes lettres des deux légendes, les unes étant un peu plus grandes que les autres; 2<sup>o</sup> vous remarquerez encore qu'il y a des lettres qui ont coulé au dessous de la ligne circulaire que la légende doit former, comme le P au mot SVLPICIVS; et ce sont là, suivant moy, des marques évidentes que cette médaille a été battue deux fois; 3<sup>o</sup> les R qu'il faudroit pour faire les mots AVRELIVS et VRANIVS sont des P qui placés comme ils le sont ne peuvent pas servir à former quelques noms connus parmi les romains, et c'est sans doute pour celà que dans la lecture de cette légende, M. Carri qui a composé une dissertation complete sur cette médaille, les a métamorphosés en R, pour faire les mots d'AVRELIVS et d'VRANIVS. Quant à moy, pour ces raisons et autres qu'il seroit trop long de vous dire icy, je crois encore que cette médaille tant vantée n'est autre chose qu'une médaille de Caracalla refrappée avec un nouveau coin sur lequel le faussaire avoit gravé exprès une légende singulière, car enfin la tête me paroît bien ressemblante à celle de Caracalla...

<sup>1</sup> Cette pièce est encore aujourd'hui fort rare.

<sup>2</sup> Félix Cary, numismate et archéologue, né à Marseille le 24 décembre 1699, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 18 août 1752, mort le 15 décembre 1754.

<sup>3</sup> Henri-Joseph Thomassin, co-seigneur de Mazaugues, historien et archéologue, né à Aix le 9 août 1684, conseiller au Parlement de Provence le 31 mars 1724, mort à Aix le 17 février 1743.

Quelques années plus tard, voici ce que Bimard de la Bastie écrivait de cette médaille dans la seconde édition du P. Jobert, *la Science des médailles*, t. II, p. 348.

Il y a quelques années qu'on découvrit une médaille d'or d'un Antonin qui, jusqu'alors avoit été inconnu à tous les antiquaires et qui ne se trouvoit dans aucun catalogue, soit des empereurs, soit des tyrans. Cette médaille a passé du cabinet de M. Cary dans celui de M. de Clèves et comme M. le marquis Maffeï (le premier qui en ait fait mention) s'est contenté d'en donner la description, je l'ai fait graver avec la plus grande exactitude à la fin de ces remarques. (Suit la description de la monnaie.)

M. Maffeï n'a osé prononcer sur l'antiquité de cette médaille ; plusieurs choses lui font de la peine : 1° Qu'on ait frappé des médailles d'or latines et d'un travail si fini, pour un tyran qui n'a été connu que dans l'orient et dont le règne n'a duré que quelques jours ; 2° qu'on ait joint à la tête de ce tyran le type de la fécondité et que la fécondité soit représentée avec les attributs de la Fortune. Mais ces difficultés ne sauroient balancer la preuve que la médaille donne par elle-même de son antiquité. Aussi de tous les connoisseurs qui l'ont examinée avec attention, il n'y en a pas un seul qui ne l'ait jugée incontestablement antique...

On voit qu'en quelques années Bimard de la Bastie avoit totalement modifié sa manière de voir au sujet de la monnaie d'Uranus Antoninus, et l'on peut ajouter que ce fut son opinion seconde, si franchement exprimée, qui entraîna celle d'Eckel et lui fit admettre l'authenticité de cette monnaie<sup>1</sup>.

On sait que l'authenticité des monnaies d'Uranus Antoninus a été mise en doute par M. F. Gnechi<sup>2</sup>.

A Carpentras ce 2<sup>d</sup> janvier 1734.

... Il s'est élevé, ou pour mieux dire renouvelé une question assez importante parmi les antiquaires, sçavoir si Maxime Pupien et Balbin

<sup>1</sup> Eckel, *Doctr. num. vet.*, t. VII, p. 289.

<sup>2</sup> *Rivista italiana di numismatica*, 1895, pp. 413-440.

sont les deux premiers empereurs qui ayent porté à la fois le titre de *Pontifex Maximus*, ou si le souverain pontificat avoit déjà été partagé avant eux, lorsqu'il y avoit deux collègues à l'empire. On m'a demandé mon sentiment et je me suis déclaré pour la première opinion, fondée sur ce qu'on ne voyoit aucune médaille bien sûre qui donna le titre de souverain pontife à d'autres qu'au premier des empereurs lorsqu'ils étoient plusieurs, avant Pupien et Balbin qui prirent tous les deux le même titre, et dont les médailles sont communes. Je me suis inscrit en faux contre toutes les médailles rapportées par Occo et Mezzabarba qui donne à Tite le P. M. avant la mort de Vespasien, à Lucius Verus, à Commode, avant la mort de Marc Aurèle, à Caracalla, avant celle de Sévère et à Géta, et je soutiens qu'on ne sçauroit en montrer une seule en original. Pour m'en assurer je ne me suis pas contenté de parcourir avec soin les amples médailliers de M. Le Bret et de M. de Mazaugues, j'ay encore fait examiner ceux de M. Carry, de M. l'Ainé, des jésuites de Paris et d'autres moins considérables. Cependant pour être encore plus assuré de mon fait, je voudrois sçavoir s'il n'y a rien dans le vôtre qui contrarie mon sentiment. Vous me ferés donc plaisir lorsque vous en aurés le temps d'y remarquer s'il y a quelque médaille de Tibère avec le P. M. avant la 16<sup>e</sup> puissance tribunitiène, de Tite avant la 8<sup>e</sup>; s'il n'y en a point de Lucius Verus avec le même titre, de Commode avant la 5<sup>e</sup> puissance tribunitiène, de Caracalla avant la 13<sup>e</sup> et de Géta et Diaduménien en quel temps que ce soit<sup>1</sup>...

La Bastie-Montsaléon, 26 août 1734.

... pour moy je suis borné icy au seul commerce de mes livres et je suis au milieu de Spanheim<sup>2</sup>, du P. Hardouin et du lord Noris<sup>3</sup>. Je vous avoue que je suis enchanté de la clarté et du jugement de ce dernier ; pour le P. Hardouin, je n'en puis lire quatre pages sans être révolté de son audace qui me paroît beaucoup plus grande que son érudition. Cet homme semble n'avoir écrit que pour faire voir qu'il nait en France de plus grands fols que partout ailleurs. Il décide avec

<sup>1</sup> Bimard de la Bastie a consigné ses recherches à cet égard dans les *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, sous le titre : *Les souverains pontificats des empereurs romains*, 1740, t. XII, pp. 355 et 375; 1743, t. XV, pp. 38 et 75.

<sup>2</sup> Ezéchiél, baron de Spanheim, numismate et philologue, né à Genève le 7 décembre 1629, mort à Londres le 7 novembre 1710.

<sup>3</sup> Henri Noris, cardinal, théologien et antiquaire italien, d'origine irlandaise, né à Vérone en 1631, mort à Rome en 1704.

une hardiesse insupportable les conjectures les plus vagues, pourvu qu'elles viennent de luy; il les donne pour des démonstrations, et tout ce que les autres ont écrit de mieux appuyé, il ne le traite que de rêveries, quoyqu'il paraisse qu'il a rêvé luy-même toute sa vie... Spanheim, en revanche, est fort doux et fort modeste, homme d'un grand travail, mais dont l'esprit ne passoit pas le médiocre; il avoit bien plus d'étude que de génie, encore ce qu'il avoit de génie n'étoit pas créateur. D'ailleurs il écrit désagréablement et il faut le tirer au clair pour en faire usage : son livre ressemble plus à un amas d'excellents matériaux qu'à une maison bien ordonnée. Voilà Monsieur le jugement que je fais de ces triumvirs de la République antiquaire, avec lesquels je me suis un peu familiarisé depuis que je suis en campagne. Je ne sçay si vous en jugés de même que moy, je seroi toujours prêt à réformer mes idées lorsqu'elles ne vous paroîtront pas justes...

Je vous avois parlé d'une médaille de Jules César, au revers de Brutus que M. Maffei a fait graver dans sa *Verona illustrata*, part. III, p. 235. Comme vous n'avez pas ce livre là je vais vous en faire la description, car je la crois unique. La tête de Jules César couronnée de lauriers, pour légende IVLIVS CAESAR R<sup>o</sup> la tête de Brutus toute nue avec un poignard derrière M. BRVTVS. Cette médaille paroît favoriser l'opinion du P. Hardouin qui prétend que les poignards gravés sur les médailles de Brutus n'ont aucun rapport à l'assassinat de César, mais que c'étoient des armoiries (?) de famille depuis le premier Brutus qui avoit chassé les roys, car autrement, qui auroit été assez fou pour mettre d'un côté la tête et les armes de l'assassin et de l'autre celle de l'assassiné. Cela révolte, mais à vous dire ce que j'en pense, cette médaille m'est très suspecte; j'en ai vu beaucoup de Brutus où il est appelé Q CAEPIO BRVTVS et d'autres où on lit BRVTVS simplement, et je ne sçay pas s'il s'en trouve plusieurs avec le surnom de *Marcus*. De même, je trouve bien des médailles de César où il n'a de son vivant que le nom de César et après sa mort DIVVS IVLIVS, je n'en connois point encore où il soit simplement IVLIVS CÆSAR. Si vous en connoissez d'autres, vous me ferez plaisir de me les indiquer...

La fausseté de cette pièce, confirmée par Bimard de la Bastie dans *la Science des médailles* <sup>1</sup>, a été de nouveau relevée par Eckel <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 122.

<sup>2</sup> *Doctr. num. vet.*, t. VI, p. 13.

Carpentras, 18 avril 1735.

... A Marseille j'ay beaucoup vu M. Carry auquel j'ay donné de nouveaux regrets de n'avoir pu venir à Grenoble l'année passée, lorsque je le rencontroy sur la route de Paris. Il a une assez jolie collection de médailles d'or, quoyque fort éloignée du complet ; il en a une autre de bronze composée pour la pluspart de médailles de villes grecques, presque toutes très rares et quelques-unes même uniques. En voicy une que je remarquoy de cette dernière espèce, elle est de moyen bronze : la tête de Valérien et pour légende IMP. C. P. LIC. VALERIANVS P. F. AVG. Au revers, la fortune assise, tenant de la droite un gouvernail, de la gauche une corne d'abondance, pour légende ICONIENSI. COLO., c'est-à-dire ICONIENSIS COLONIA. Dans l'exergue S. R. Je ne connoissois point de médaille d'Iconium, au moins latine et nous ne sçavions pas que cette ville eût été faite colonie, ce fut apparamment par Valérien luy-même.

Cette monnaie qui n'a pas été consignée ailleurs par Bimard de la Bastie, est restée inconnue à Eckel qui décrit seulement des monnaies d'Iconium coloniales et impériales de Gordien et de Gallien.

En revanche Mionnet<sup>1</sup> (t. III, p. 536, n° 15) publie pour la première fois, semble-il, la pièce dont il vient d'être parlé.

Carpentras, 8 décembre 1735.

... Il y a quelque temps que je suis en divorce forcé avec la littérature pour m'occuper à me garantir des vexations d'un traitant qui veut absolument me faire payer la taxe des îles du Rhône, quoyque nous n'en ayons point et n'en ayons jamais eu. C'est une chose qui n'eut jamais d'exemple ; je suis obligé de faire mémoires sur mémoires pour me défendre devant M. le Contrôleur général qui connoît de toutes ces affaires et d'épuiser le crédit que j'aye à Paris, pour parvenir à être entendu dans l'affaire du monde la plus claire. Jugez par là de ma situation, car avec le naturel vif que j'ay et le préjugé de l'éducation dans un pays libre, j'ay besoin de toute ma raison pour me modérer en voulant faire revenir d'une injustice que je n'aurois pas même imaginée possible.

<sup>1</sup> T.-E. Mionnet. *Description de médailles antiques, grecques et romaines*. Paris, 1806-1808, 7 vol. in-8, pl.

Carpentras, 7 janvier 1736.

Vous me ferez un vray plaisir de me procurer le plus tôt que vous le pourrez le recueil des monuments du Diois que le temps a épargnés. Je vous ai déjà parlé de la correspondance à laquelle M. le vice légat m'a engagé avec le célèbre M. Muratori <sup>1</sup>. Je me suis associé à luy pour son projet d'un nouveau recueil d'inscriptions qui contiendra toutes celles qui ne se trouvent ni dans Gruber, ni dans Reimenius, ni dans Spon, ni dans Fabretti ; je suis même d'avis de ne rien admettre de ce qui se trouve déjà dans les collections du Doni, de Gudius, de Malvesia, dans les marbres d'Oxford, les antiquités asiatiques de Chisall, les antiquités des villes de Toscane de Goor et le *Columbarium Liviæ* et plusieurs autres livres destinés principalement à ce genre de monuments. Je ne sçai pas encore si M. Muratori se rendra aux raisons que je lui ai dites pour le faire consentir à ce retranchement, mais on recueillera toutes les autres inscriptions qui ne sont imprimées que dans d'autres ouvrages dont elles ne faisoient pas l'objet principal, comme les livres de voyages, les histoires particulières des provinces et des villes, les journaux littéraires, etc. J'en ay déjà envoyé 84 accompagnées de notes courtes et qui ne disent que ce qui est précisément nécessaire pour l'éclaircissement des inscriptions qui ont quelque chose de particulier, ou pour redresser les leçons défectueuses ; je compte être en état d'en fournir pour mon contingent près de 400 que M. Muratori n'aura que la peine de ranger dans leurs classes et dans leurs rangs. Peut-être aussi ajouterons-nous quelques dissertations particulières en guise d'appendice, j'en ay déjà deux ou trois de prêtes. Voilà Monsieur, ce qui me fait souhaiter d'avoir les inscriptions du Diois de bonne heure pour avoir le temps de joindre des notes à celles qui en vaudront la peine et ne pas trop retarder l'exécution d'un projet qui roule sur la tête d'un homme déjà fort âgé. Je dois vous dire que presque toutes les inscriptions de Grenoble que feu M. de Valbonnays avoit rassemblées se trouvent dans la collection de Gudius qui les tenait de Chifflet ; je crois que ce dernier avoit été à Grenoble où il en avoit copié une partie luy-même et reçu l'autre d'Allard ou de Chevrier, ses contemporains...

Carpentras, 2 juin 1736.

Vous m'aviez fait espérer que par le moyen de M. l'évêque de Die vous me feriez avoir une copie de toutes les inscriptions du Diois ;

<sup>1</sup> Louis-Antoine Muratori, érudit italien (1672-1750).

permettez-moi de vous en faire souvenir et de vous prier d'en faire souvenir ce prélat. Ce grand recueil auquel M. Muratori travaille de concert avec moy s'avance et je voudrois fort être bientôt à portée de fournir mon contingent. J'en ay déjà envoyé une centaine et je vais en faire partir incessamment environ deux cents autres ; après quoy je préparerois un troisième envoy qui montera à près de trois cents que j'ay déjà recueillies, en sorte que pour peu qu'il m'en vienne d'ailleurs, la portion de recueil qui sera due à mes soins ira à près de sept cents, outre trois ou quatre dissertations qui serviront d'*appendix* et les notes que je fais aux endroits difficiles...

La Bastie-Montsaléon, 26 juillet 1736.

...Etes-vous toujours en relation avec le P. Panel ? où est-ce qu'on l'a fourré à présent ? Ne vous a-t-il jamais rien marqué au sujet de sa dissertation sur les prétendus triumvirats de Galba, Othon et Vitellius et de Sévère, Pescennius et Albin. Le P. Tournemine luy a rudement tiré les oreilles là-dessus <sup>1</sup> ; M. L'Ainé en a dit aussi deux mots dans un coin des premiers journaux de Trevoux de cette année, et dans le dernier Mercure, un antiquaire d'Orléans, nommé M. de Beauvais, vient encore de rompre une lance contre luy ; c'est presque le cas de dire qu'ils enfoncent une porte ouverte, le P. Tournemine l'avoit mise à bas du premier coup.

Paris, 30 décembre 1736.

Vous jugez bien quand même je ne vous le disois pas, que depuis mon arrivée j'ay fait bien des connaissances littéraires ; celle que je prise au dessus de tout c'est celle de M. l'abbé de Rothelin. C'est l'homme du monde le plus aimable, le plus poli, de la conversation la plus charmante, du caractère le plus doux, enfin je vous avoue qu'il m'a gagné le cœur. Il a été souvent question de vous dans les conversations que nous avons eues ensemble et il me paroît que vous avez une part distinguée dans son estime. Nous avons encore parlé de vous avec M. de Boze qui, dans un goût différent, est encore un homme de beaucoup de mérite ; j'en ay reçu et j'en reçois en toute occasion des politesses infinies.

<sup>1</sup> Alex.-Xav. Panel. *Dissertation sur le triumvirat de Galba, Othon et Vitellius et sur celui de Pescenius, Albin et Sévère*, dans les *Mémoires de Trevoux*, 1735, pp. 1349-1382. — René-Jos. Tournemine. *Réponse à la dissertation du P. Panel sur le triumvirat de Galba, Othon et Vitellius et sur celui de Pescenius, Albin et Sévère*, dans les *Mémoires de Trevoux*, *op. cit.*, pp. 1585-1619.

Les gens avec lesquels je suis après celà le plus lié c'est avec M. Fréret qui me paroît l'homme de Paris le plus sçavant et avec M. Falconet, homme d'un caractère doux, affectueux, communicatif, et dont l'érudition est très étendue. Mes affaires, la saison et ma mauvaise santé sont cause que je n'ay pas parcouru encore bien des cabinets de médailles ; celui de M. l'abbé Rothelin peut fournir seul à ma curiosité de quoy l'exercer pendant longtemps ; il a plus que doublé depuis que vous n'avez été dans ce pays... Cette partie de la littérature me paroît assez négligée icy et je ne vois guère que M. de Rothelin, M. de Surbeck et M. de Boze qui la cultivent. C'est le goût de la géométrie qui a pris le dessus. Autrefois on demandoit d'un homme qu'on annonçoit sur le pied de sçavant s'il sçavoit le grec, aujourd'huy on demande s'il sçait l'algèbre et s'il est géomètre...

Paris, 28 janvier 1737.

Vous me paraissez surpris de ce que j'ay l'honneur de vous dire que l'étude des médailles est fort négligée dans ce pays cy parce que leur prix s'y soutient toujours. Pour me mieux expliquer je vous ajouteroy qu'il me paroît que les médailles et les livres sont aujourd'huy une partie de la curiosité et des meubles comme les tableaux et les porcelaines ; voilà ce qui les rend toujours chères, mais je ne vois personne qui en fasse une étude particulière et qui cherche à répandre par leur moyen un nouveau jour sur l'histoire et l'antiquité, comme les Vaillant, les Morell, les Spanheim, les Hardouin et tant d'autres sçavants ont fait dans le siècle passé. J'ose même vous dire que si M. de Boze vient à manquer à l'Académie des Belles Lettres, je n'y connois plus aucun antiquaire, et comme je dois parler avec franchise à un amy tel que vous, et dont je connois la discrétion, je vous avoueroy que je n'ay pas trouvé la littérature dans l'état où je devois m'attendre de la trouver. Le titre d'académicien ne m'en impose pas, j'examine les hommes par ce qu'ils sçavent, et par là je vous assure que je n'ay rien trouvé de merveilleux. Le seul homme dont j'admire véritablement l'étendue et la profondeur des connaissances, c'est M. Fréret ; la plupart de ses confrères me paraissent des atomes devant luy ; mais je vous prie de ne faire part à personne du jugement que je prends la liberté de porter devant vous seul... On ne sçait pas à quel jour est fixé le baptême du Dauphin et des dames de France. On dit seulement qu'après que M<sup>gr</sup> le Dauphin aura été

nommé par le Card. de Fleury qui tiendra la place du pape, il sera avec la reine de Pologne parrain de Mad<sup>e</sup> de France 1<sup>re</sup>; celle-cy ensuite avec le roy de Pologne tiendra Mad<sup>e</sup> 2<sup>me</sup> sur les fonds et Mad<sup>e</sup> 2<sup>me</sup> tiendra Mad<sup>e</sup> 3<sup>me</sup> avec M. le duc d'Orléans...

Paris, 21 février 1737.

J'ai reçu, Monsieur, le recueil des inscriptions et autres anciens monumens de Die que vous avez eu la bonté de m'envoyer... Il y a très peu d'inscriptions qui soient nouvelles pour moi, et parmi celles-là il n'y en a aucune d'une certaine importance pour les instruments gravés sur les pierres Tauroboliques; j'aurois fort souhaité en avoir des dessins plus exacts... L'amitié dont vous m'honorez me fait espérer que vous apprendrez avec plaisir que MM. de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres ont bien voulu me lier à eux en me nommant académicien correspondant honoraire, sur le même pied que feu M. de Valbonnays. J'ai pris séance parmi eux au rang des honoraires depuis une douzaine de jours et je compte d'être assidu pendant mon séjour à des exercices qui sont si conformes à mon goût et auxquels je mettrois bientôt quelque chose du mien. Lorsque je serai de retour en province, je vous communiquerai ma dissertation en entier sur les années de Probus qui a été lue à l'Académie avant ma réception, avec beaucoup de succès et une addition où je réponds aux objections de M. de la Barre, que je dois lire dans notre première assemblée...

Paris, 3 juillet 1738.

... Quant au cabinet du march<sup>l</sup> d'Estrée, c'est quelque chose d'immense. M. de Boze a déjà vu ce qui pouvoit convenir au cabinet du Roy: je crois qu'on prendra tous les médaillons, les Roys et les villes grecques... On n'est occupé depuis quelque temps à l'Académie que d'une dispute qui s'est renouvelée avec beaucoup de vivacité sur le système chronologique de M. Newton qui est soutenu et attaqué dans le plus grand détail depuis huit ou dix séances. Je me suis peu mêlé dans la querelle, dont les deux tenants sont MM. de La Nauze et Fréret; ce dernier est sans contredit l'homme de Paris et peut être de l'Europe qui a le plus de connaissances en fait de géographie, de chronologie et d'histoire...

La dernière lettre en date du 26 novembre 1758, qui figure parmi la correspondance de M. de Montcarra, lui est adressée de Lyon par M. Guillermin, jésuite attaché au collège de cette ville pour lui annoncer un vol de médailles commis au préjudice de ce collège et dont il communique le bordereau imprimé que voici :

Lyon, ce 26 novembre 1758.

Il s'est fait un vol, ces jours derniers, dans le cabinet des antiques des Pères Jésuites de cette ville. On y a enlevé plusieurs médailles d'or. Parmi les Antiques, on a pris le médaillon d'or qui a d'un côté les têtes accolées de Ptolémée Lagide et de Bérénice et de l'autre côté les deux têtes pareillement accolées de Ptolémée Philadelphie et d'Arsinoé ; les médailles d'or d'Alexandre le Grand, de Pertinax et du tyran Eugène. Parmi les modernes, on a pris un médaillon d'or de Philippe V, roi d'Espagne, qui a au revers la tête de la princesse de Savoie sa première épouse : il y a en haut de ce médaillon un anneau. On a aussi enlevé les médailles d'or des papes Clément XI, Benoit XIV et celle qui fut frappée à l'occasion du mariage de Dom Carlos, roi de Naples.

Pour être complet, nous devrions peut-être publier encore les lettres du chanoine Du Pineau, de M. de Beauvais, du P. Panel, de M. Gros de Boze et de l'abbé Barthélemy, relatives à un aureus de l'empereur Quintille, acquis vers 1753 par M. de Montcarra ; mais, outre que ces lettres ne font plus partie du dossier possédé par M. le comte de Viry, nous en avons déjà donné des extraits en publiant l'aureus lui-même, en 1887<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Eug. Demole. *Histoire d'un aureus inédit de l'empereur Quintille*, dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*. Paris, 1887, gr. in-8, vign., pp. 277-287.

### Nécrologie.

Au moment de terminer ce fascicule, nous apprenons avec regrets le décès survenu à Rome, le 14 novembre 1911, du général commandeur Joseph Ruggero. Depuis qu'il avait pris sa retraite, le défunt s'était occupé fort activement des collections numismatiques du roi d'Italie. La numismatique de Gênes lui doit plusieurs publications, d'abord des *Annotazioni numismatiche genovesi* qui parurent dans divers périodiques italiens au cours des vingt-cinq dernières années du siècle passé, puis les *Tavole numismatiche genovesi*, publiées en 1890, en collaboration avec MM. Desimoni et Calgrava.

Le général Joseph Ruggero était membre de notre Société depuis 1891.

---

**Avis.** — La rédaction informe les lecteurs de la *Revue* qu'elle continuera dans le t. XVIII la publication des « Médailles nouvelles », retardée afin de ne pas surcharger le budget de cette année.

---

### ERRATA

T. XVI, 1910, p. 299, deuxième alinéa, au lieu de Jupiter *frapperait*, mettre, Jupiter *frappe*.

T. XVII, 1911, p. 72, supprimer la note 3 et la remplacer par celle-ci : Eugène-Pierre de Surbeck, soleurois, fils de Jean-Jacques de Surbeck, lieutenant-général, né à Paris en 1678, mort à Bagneux, près Paris, en 1741, entra au service de la France et parvint au grade de brigadier des armées du roi. Il avait été nommé académicien correspondant honoraire (Inscriptions et Belles-Lettres). Il a laissé des mémoires et un ouvrage de numismatique à l'état de manuscrit.

---

---